

MADAGASCAR

Revue de Presse mai 2009

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
05/05/09 Echec de la « rentrée parlementaire » des « légalistes », journaliste arrêté, radio fermée	05
07/05/09 Espoir de reprise des négociations, le Parlement européen condamne le « coup d'Etat »	08
08/05/09 Les ralliements de parlementaires au régime de transition se poursuivent	10
11/05/09 Des réunions secrètes ont eu lieu en vue de la reprise des négociations	15
13/05/09 Andry Rajoelina pose ses conditions pour ne pas participer au futur scrutin présidentiel	18
16/05/09 Andry Rajoelina invité par Kadhafi, président en exercice de l'UA, à Tripoli	22
19/05/09 Dialogue politique UE/HAT dans le cadre de l'Accord de Cotonou	27
20/05/09 Démarrage du « dialogue inclusif » sous l'égide du Groupe international de contact (Gic)	28
25/05/09 Négociations au Carton bloquées suite au retrait des ratsirakistes et des ravalomananistes	35
28/05/09 Succès diplomatique revendiqué par la HAT au Sénégal, réconciliation en marche au sein de l'armée	39
Droits humains	43
Actualité économique	47

LA CRISE POLITIQUE

En raison des circonstances, le déroulement chronologique a été exceptionnellement privilégié.

1-3 mai : pressions de la communauté internationale pour avancer à fin 2009 le calendrier électoral de la Transition. Une trentaine de parlementaires font défection et rejoignent la HAT. Les « légalistes » préparent la « rentrée parlementaire ». Manandafy Rakotonirina en résidence surveillée.

Manandafy Rakotonirina en résidence surveillée à la Résidence Philibert Tsiranana de Mantasoa. 24 heures après son arrestation, le premier ministre de Marc Ravalomanana a été déféré au Parquet. La leader des femmes « légalistes », Ihanta Randriamandranto, et deux colonels arrêtés au Carlton l'ont été également. Le Premier ministre des « légalistes » est inculpé d'usurpation de titre. Il partage avec Ihanta Randriamandranto les autres chefs d'inculpation, dont la tenue de rassemblements sans autorisation, la destruction de biens et l'incitation à la guerre civile. Tandis qu'un seul chef d'inculpation est retenu contre les trois colonels : la détention illégale d'armes. Manandafy Rakotonirina et Ihanta Randriamandranto ont été placés en résidence surveillée. Le premier à Mantasoa et la seconde à Ambatolampy. Les deux colonels ont été placés sous mandat de dépôt à la maison de force de Tsiafahy. Le leader du mouvement pro-Ravalomanana a dénoncé les violences qu'il aurait subies au cours de son arrestation. Réagissant à ces événements, Raveloson Constant, membre du parti Mfm et porte-parole de Manandafy Rakotonirina, a qualifié le coup de force des militaires de second coup d'Etat perpétré par ces militaires après celui du 17 mars à l'épiscopat et au Capsat. Il a déclaré au sujet de ces arrestations : « nous nous demandons s'il s'agit réellement de la volonté du régime de Transition. Les dirigeants sont-ils fiers de la situation ? La population attend des explications de la part d'Andry Rajoelina afin de connaître jusqu'où va sa responsabilité et quelle est celle des exécutants ».

L'Internationale libérale a demandé la libération immédiate du chef du Mfm. Elle a lancé un appel à la communauté internationale. [L'Internationale libérale est la fédération mondiale des partis libéraux et démocratiques, regroupant 107 membres de plus de 65 pays]

Le régime de Transition serait prêt pour des élections avant la fin 2009, ont indiqué des responsables de l'UA, à l'issue d'une réunion du Groupe international de contact sur Madagascar, à Addis-Abeba, le 30 avril. « La HAT nous a fait savoir qu'elle est prête à raccourcir le calendrier de la Transition, et elle s'est dit prête à organiser des élections [présidentielles ?] avant la fin du mois de décembre 2009 », a déclaré l'envoyé spécial de l'UA à Madagascar, Ablassé Ouédraogo. « La question demeure de savoir si, en précipitant les choses, on aura une stabilisation durable de Madagascar », a-t-il ajouté, approuvé par le Commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, qui a confirmé « l'ouverture au compromis de la HAT ». « Cela serait possible dans le cas de figure où tous les protagonistes de la crise malgache comprendraient la nécessité de concessions. Les efforts des uns et des autres peuvent aider à raccourcir la durée de la Transition. Il faut un accord politique de consensus », a ajouté M. Ouédraogo.

« Est ce un pas ou une obligation ? Il faut dire que les pressions étaient fortes sur la HAT avec notamment l'annonce es Etats Unis de radier Madagascar de l'Agoa s'il n'y avait pas d'élections d'ici la fin de l'année », s'interroge Sobika. « La HAT pouvait-elle courir ce risque pour tout un pan de l'industrie malgache ? Cette annonce d'élections ne précise pas s'il y a accord pour un retour du président évincé. Un début de réponse est donné par l'UA cependant : le conseil consultatif a souligné à l'issue d'une réunion de 5 heures « la nécessité de promouvoir une solution consensuelle avec toutes les parties malgaches », a précisé M. Lamamra, indiquant que cela « suppose la participation de Marc. Ravalomanana ». Ce dernier a par ailleurs réagit dans un communiqué à l'arrestation de son premier ministre et de ses autres partisans, dans lequel il condamne fermement le régime de Transition. Après cette annonce d'élections rapides, la balle est dans le camp de Marc Ravalomanana et des légalistes, sans oublier le cas des exilés politiques. Que vont-ils répondre à cette proposition et quelles vont être les conditions de cette proposition ? Du travail en perspective pour les médiateurs ».

La déclaration de l'émissaire de l'UA n'a pas été confirmée par Ny Hasina Andriamanjato, ministre des Affaires étrangères de la HAT. Sitôt rentré au pays, il a tenu à apporter sa version des faits : « Nous n'avons pas participé à la réunion constitutive du Groupe de contact. Nous avons discuté avec les dirigeants de l'UA », a-t-il indiqué pour préciser la nature de sa mission. Le ministre a soutenu que son équipe « n'a pas été mandatée pour prendre une décision. [...] On nous a fait part du souhait de la communauté internationale dont l'UA, de tenir les élections présidentielles avant la fin de l'année. On nous a demandé de convaincre le gouvernement d'aller dans ce sens. J'ai répondu que j'allais adresser un rapport au gouvernement à mon retour », a-t-il avancé, tout en mettant cette annonce sur le compte d'un « malentendu ». Il a accusé RFI, qui a repris ces déclarations, de « désinformation ». Interrogé sur le sujet, le Premier ministre Monja Roindefo a déclaré qu'« a priori, le gouvernement n'a pas d'objections aux élections avant la fin de l'année » mais qu'il y a des préalables à remplir avant d'envisager la tenue d'un scrutin présidentiel (révision du Code électoral et de la liste électorale notamment). « L'élaboration du calendrier électoral reste une affaire entre Malgaches. [...] Ce sera certainement débattu au cours de la Conférence nationale qui aura lieu avant le 26 juin », a-t-il souligné. Et d'indiquer au passage qu'« à Addis-Abeba, il n'y a eu aucune rencontre entre les délégations des deux camps ». Les partisans de Marc Ravalomanana avaient également envoyé une délégation en Ethiopie afin d'assister à cette rencontre. Elle était dirigée par l'ancien président de la Chambre haute Yvan Randriasandratiniony. Selon des sources concordantes, « les deux délégations ont successivement été reçues par les hauts dirigeants au sein de l'UA ». L'opportunité du retour au pays de Marc Ravalomanana, défendue par la Sadc, aurait provoqué un vif débat lors de la réunion.

Une délégation du Groupe international de contact (Gic) est attendue à Madagascar, selon le ministre des Affaires étrangères Ny Hasina Andriamanjato. Ce groupe constitue une structure au travers de laquelle la communauté internationale essaye de contribuer à la résolution de la crise.

Recherche d'un nouveau souffle pour les « légalistes » : les manifestants de la place de la Démocratie ont pris possession de leur nouveau lieu de rassemblement, au Magro d'Ankorondrano. Les meetings quotidiens ont repris, malgré la mesure d'interdiction de toute réunion publique. Les patrouilles militaires se sont faites plus discrètes. Les « légalistes » ont été appelés à résister, malgré les dernières arrestations qui les ont frappées.

Rentrée parlementaire des « légalistes » : les députés pro-Ravalomanana comptaient se rendre à Tsimbazaza avec leurs partisans, le 5 mai, pour la rentrée parlementaire. Les opposants à la « *prise de pouvoir par la force* » envisageaient de sortir de leur lieu de rassemblement du Magro d'Ankorondrano. Ils comptaient raccompagner leurs députés à l'Assemblée nationale. Un programme qui avait déjà été annoncé lors des manifestations sur la place de la Démocratie à Ambohitovo. Le pouvoir de Transition avait suspendu les députés et sénateurs de leurs fonctions. Une mesure contestée par les pro-Ravalomanana qui soutiennent que la suspension équivaut à une atteinte à l'ordre constitutionnel.

Nouvelle déclaration de Marc Ravalomanana : « *La HAT va s'effondrer d'ici peu de temps* » a affirmé l'ancien président qui s'est engagé à ne pas reculer devant les obstacles et à tout faire tout pour revenir au pays. La déclaration a été diffusée devant le millier de partisans de la « *légalité* » réunis à Ankorondrano.

Marc Ravalomanana aurait demandé officiellement asile à l'Afrique du Sud. Il aurait également sollicité Pretoria pour assurer sa sécurité et les privilèges liés à son statut d'ancien président, selon un haut responsable sud-africain du ministère des Affaires étrangères. La réponse des autorités sud-africaines devra attendre l'installation officielle du nouveau Président Jacob Zuma. Selon *TopMada*, le directeur général des Affaires étrangères d'Afrique du Sud aurait déclaré qu'il « *ne serait pas sans danger pour lui [Ravalomanana] de revenir si tôt* ». M. Ntsaluba aurait indiqué que « *la Sadc estime que Ravalomanana devrait revenir au moment opportun* », mais que les pourparlers sont un préalable dans « *l'intérêt de la recherche de sortie de crise à Madagascar* ».

Quatre voitures blindées de Marc Ravalomanana saisies : des limiers de la commission nationale mixte d'enquête (CNME) ont fait une descente à Sambaina Manjakandriana, dans l'enceinte de la société Tiko. Ils avaient pour mission de procéder à la saisie de quatre voitures Mercedes blindées de Marc Ravalomanana.

Le Code de la Communication avant la fin de l'année. Gilbert Raharizato, ministre de la Communication, a annoncé que ce Code devrait être bouclé avant la fin de l'année. Le ministre a évoqué le cas des stations radios « *légalistes* » fermées par le pouvoir de la HAT. A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, il a affirmé que le gouvernement était disposé à les autoriser à rouvrir si leurs propriétaires acceptaient les conditions fixées dans le cahier des charges. « *Une station radio n'est pas faite pour apprendre aux auditeurs de fabriquer des cocktails Molotov ni pour inciter les citoyens à s'attaquer à Untel ou à incendier la maison d'Untel* », a-t-il cité en exemple, affirmant que le régime de Transition ne rétablira pas la censure.

Des députés Tim basculent dans la Transition : Jacques Sylla apporte du soutien à la HAT. Il a rallié à Andry Rajoelina une trentaine d'anciens parlementaires. Le retour sous le feu des projecteurs de Jacques Sylla s'apparente à une démonstration de force au moment où l'ancien parti au pouvoir compte aller au bout de sa logique et annonce sa « *rentrée parlementaire* ». L'initiative est intervenue avant que le régime de Transition mette en place

son Conseil national de Transition (CNT), dernier organe prévu dans l'ordonnance instituant la Transition. Elle est intervenue également au moment où les discussions à Addis-Abeba ouvraient de nouvelles perspectives pour trouver une issue pérenne à la crise. Pour la HAT, la démarche des anciens parlementaires Tim (au nombre de 28) et des « indépendants » est montrée comme un signe d'ouverture. L'ancien président de l'Assemblée nationale avait déjà proposé son soutien à la HAT le 14 mars. *[Jacques Sylla avait été auparavant le chef de la délégation du camp Ravalomanana lors des médiations conduites par le Ffkm. C'est lui qui aurait recommandé à Marc Ravalomanana, alors en visite à Toamasina dans la matinée du 25 février, de ne pas se rendre au rendez-vous, sa sécurité risquant de ne pas être assurée].*

Pierrot Rajaonarivelo : discrétion totale depuis son retour au pays après 7 ans d'exil. L'ancien vice-Premier ministre et secrétaire national de l'Arema a opté pour le mutisme et « pour le respect des structures en place ». D'aucuns voudraient, à l'insu du président de la HAT, le mettre en résidence surveillée dans le but inavoué de limiter son rayon d'action. Son retour bouleverse visiblement les calculs des uns et les ambitions des autres. Qui plus est, l'homme jouit d'une certaine crédibilité auprès de la communauté internationale, comme l'attesteraient ses rencontres récentes avec des membres du corps diplomatique.

Participation d'Andry Rajoelina à la prochaine Assemblée Générale des Nations unies : Ny Hasina Andriamanjato a indiqué qu'« il sera certainement présent à cette réunion ». La HAT serait « en train de préparer son départ », a-t-il affirmé.

Mialy Rajoelina, épouse du président de la HAT, est de retour à Madagascar après un bref séjour en France où elle a été « chahutée » par des « légalistes » à son arrivée.

Selon Jacques Blache, président du « club d'amitié France-Madagascar », des groupes français seraient derrière le coup d'Etat d'Andry Rajoelina. Une information rapportée par *Les Nouvelles*. « Il y a certains groupes français derrière cette opération », a-t-il déclaré. Ajoutant qu'il va réunir « toutes les preuves, [et] rendre compte immédiatement aux autorités françaises ». Il a par ailleurs condamné les « ingérences étrangères » et déploré « l'attitude de certains organes de presse français ». Selon lui, la solution à la crise appartient aux seuls malgaches. *[Jacques Blache est un « zanatany », arrière-petit-neveu de Jean Laborde]*

4 mai : nouvelles menaces sur le rassemblement des « légalistes » qui se préparent à accompagner les députés Tim à l'ouverture de la session parlementaire d'un Parlement suspendu par la HAT. Le Tim serait prêt à des compromis pour trouver une issue à la crise

Rassemblement des « légalistes » au Magro d'Ankorondrano sous la menace des militaires : menée par le commandant Charles Randrianasoavina du Capsat et homme fort de la CNME, l'armée est intervenue pour « arrêter les leaders » « légalistes », qui n'étaient plus sur les lieux. Le commandant aurait dit avoir une liste noire de militaires « légalistes » à interpellier. Il aurait menacé publiquement d'éliminer Constant Raveloson. Selon *Midi*, un adjudant du Capsat aurait déclaré : « Quand nous agissons, personne ne peut nous empêcher ni nous donner des ordres, même le président de la HAT Andry Rajoelina ». *[Le commandant Randrianasoavina s'était déjà distingué dans plusieurs interventions musclées : lors du kidnapping du pasteur Rasendrahasina le 17 mars, lors de l'arrestation des 4 parlementaires « légalistes » le 23 avril, puis lors de l'arrestation du chef de la sécurité de la HCC et l'arrestation de Manandafy Rakotonirina, de Ihanta Randriamandranto, de deux officiers et des gardes du corps du Premier ministre « légaliste »]*



Les manifestants se sont employés à préparer leur déplacement à Tsimbazaza, au siège de l'Assemblée nationale, pour la rentrée parlementaire du 5 mai. Ils comptaient y accompagner les députés Tim. Le maître de « *Kung-fu* » Avoko Rakotoarijaona, a été sollicité pour assurer la sécurité des manifestants.

Constant Raveloson a déposé une plainte de réserve auprès du procureur de la République à la suite de la menace de mort émise à son encontre par le commandant Charles Randrianasoavina. Il déclare notamment ne pas avoir l'intention de s'opposer à une arrestation régulière et être disposé à examiner toute proposition dans l'optique d'une sortie de crise. Son texte a été adressé à toutes les représentations diplomatiques et aux associations de défense des droits de l'homme.

Préalable des « *légalistes* » à la reprise du dialogue : pour ses leaders, la libération du Premier ministre, de la leader des « *femmes pour la légalité* », des parlementaires et des personnes emprisonnées pour leurs opinions, est un préalable à toute reprise du dialogue.

Le Tim prêt à un compromis de sortie de crise : son porte-parole aurait assoupli sa position en vue des négociations pour trouver une issue à la crise. Il ne serait plus question d'un retour préalable de Marc Ravalomanana en tant que président. « *Nous sommes ouverts au dialogue* », a-t-il fait savoir, concédant à demi-mot l'impossibilité d'un retour à la situation d'avant le 17 mars. « *Marc Ravalomanana reste le président de la République* », a-t-il avancé tout en entretenant le flou sur les limites des pouvoirs à conférer à l'ancien chef de l'État. Il a proposé enfin que les forces armées constituent l'une des composantes des futures discussions. « *Il faut, d'une manière ou d'une autre, les intégrer dans les négociations compte tenu du rôle qu'elles jouent* », a-t-il argumenté. Selon *L'Express*, il semble que le Tim ait lancé un signal pour remettre sur la table de négociations le schéma discuté lors de la réunion qui s'est déroulé à l'ambassade du Sénégal et qui avait vu la participation des représentants d'Andry Rajoelina, de Marc Ravalomanana et des anciens chefs de l'État, Didier Ratsiraka et Albert Zafy. Le schéma prévoyait le maintien de toutes les structures transitoires et la création d'une superstructure composée des anciens chefs de l'État.

Tiébilé Dramé, émissaire spécial des Nations unies a rencontré Andry Rajoelina. Il a réitéré « *la disponibilité des Nations unies à accompagner les parties dans la recherche d'un accord politique inclusif menant à des élections régulières et transparentes et débouchant sur la mise en place d'institutions démocratiques et stables* ».

Marc Ravalomanana est intervenu en direct sur la chaîne privée *Matv* : il a démenti toutes les accusations portées à son encontre. Il a démenti également avoir demandé asile en Afrique du Sud et réaffirmé son intention de revenir à Madagascar « *très prochainement* ».

5 mai : échec de la « *rentrée parlementaire* » des « *légalistes* », arrestation d'un journaliste « *légaliste* » et fermeture de *Radio Mada* 2 jours après la célébration officielle de la Journée de la liberté de la presse. Préparation des Assises régionales de la HAT

Echec du « *diabe* » [grande marche] des « *légalistes* » vers Tsimbazaza pour l'ouverture de la session parlementaire : plus de 200 militaires sont parvenus à empêcher l'ouverture de la première session ordinaire du Parlement. Déployés tôt le matin sur tout le parcours menant au palais du Peuple, ils ont verrouillé tous les accès à l'hémicycle. Le face-à-face avec un groupe de 700 « *légalistes* » a duré plusieurs heures, sans dégénérer car les manifestants avaient opté pour une démarche pacifique, précédée de nombreuses prières. Le redouté

commandant Charles Randrianasoavina est venu sur les lieux, espérant mettre la main sur Constant Raveloson qui lui avait échappé la veille au Magro, mais il a déclaré : *« je ne touche pas à ces manifestants s'ils ne versent pas dans la violence. »*. Les commandants Charles et Lylison (gendarmerie) étaient également à la recherche d'un lieutenant du Capsat qui a récemment rejoint les rangs des officiers Ravalomananistes. Cet officier se serait trouvé à Tsimbazaza parmi les participants au *« diabe »* mais les leaders du mouvement (dont Vola Dieudonné Razafindralambo, lui aussi recherché) étaient absents, ainsi que les députés. Ces derniers auraient échappé à une arrestation sur le lieu prévu pour leur regroupement avant leur départ pour Tsimbazaza et ont décidé de renoncer.

Pour *L'Express*, le recul des députés pro-Ravalomanana s'opère en faveur de Jacques Sylla, président de l'Assemblée nationale, qui avait admis la suspension de l'Institution par le pouvoir de Transition. Or les sessions de l'Assemblée ont lieu sur la seule convocation de son président.

Evariste Ramanantsoavina, journaliste « légaliste » à Radio Mada, a été arrêté et conduit dans les locaux de la CNME. Le président de L'Ordre des journalistes, Ruffin Rakotomaharo, a demandé sa libération *« dans les plus brefs délais »*. La station a été perquisitionnée et le matériel confisqué. Ces événements sont intervenus 2 jours après la célébration officielle de la Journée mondiale de la liberté de la presse, au cours de laquelle, rappelle Tribune, *« deux ministres, dont un ancien journaliste, et le directeur de cabinet du président de la HAT accompagné d'une conseillère technique auprès de la Présidence de cette HAT, ont affirmé ne pas vouloir s'en prendre à la presse et surtout pas aux journalistes car le pluralisme de la presse est le garant de la démocratie »*. Evariste Ramanantsoavina était le dernier et unique animateur de cette radio appartenant au Groupe Tiko. Il avait échappé jusqu'ici à l'interdiction d'émettre en changeant plusieurs fois de locaux.

Un présumé cerveau du mouvement « légaliste » arrêté : le commandant Charles Randrianasoavina s'est manifesté dans un quartier populaire de la capitale. Il est entré dans l'enceinte d'une école et a perquisitionné les lieux. Le docteur et directeur d'école, Jaurès Rabemanantena, a été amené au siège du CNME pour enquête. D'après le commandant Lylson, *« ce médecin est soupçonné d'être le cerveau des distributions de tracts qui se sont répandus dans la capitale ces derniers temps »*. Ces tracts fournissaient une liste et des photos de personnalités de la Transition *« à abattre »*. Jaurès Rabemanantena a été également inculpé de détention illégale d'armes à feu.

Onze chefs d'inculpation pour Andrianandraina Ralitera, ancien directeur de la sécurité de la HCC, arrêté le 27 avril avec trois collègues. Les enquêteurs de la CNME l'ont déjà longuement interrogé sur les griefs de détention illégale d'armes, assassinat, vol d'armes, usurpation de titre et tentative d'assassinat.

Préparation des Assises régionales : prévues du 8 au 11 juin, ces Assises devraient permettre de recueillir les points de vue de la population des 22 régions sur l'élaboration de la Constitution et de divers textes, dont le Code électoral. La question de la réconciliation nationale devrait être également abordée. Ces rencontres devraient enrichir les discussions de la Conférence nationale prévue avant le 26 juin. 22 coordonnateurs régionaux ont été désignés, ils devront se rendre sur le terrain pour sensibiliser les populations au niveau des districts. Des Ong, des syndicats et des associations, au nombre de 43, issus de la société civile pour la plupart, sont en charge de l'organisation de ces Assises régionales, entre autres le Conecs, le Kmf/Cnoe et l'Université d'Antananarivo.

6 mai : divergences entre le Tim et le mouvement « *légaliste* ». L'ambassadeur américain cherche à imposer ses vues pour la gestion du calendrier électoral à partir d'un « *processus consensuel* » et menace la HAT de sanctions économiques

Mouvement des « *légalistes* » : malaise au sommet. L'ouverture au dialogue annoncée dans la presse par le porte-parole du TIM a créé de vifs remous dans les rangs des pro-Ravalomanana, au Magro d'Ankorondrano. Le président du Mouvement des citoyens pour le développement de Madagascar (MCDM), Alain Andriamiseza, s'est rendu au meeting des « *légalistes* » pour rassurer les manifestants sur la continuité du mouvement, tout en pointant du doigt certains de ses compagnons de lutte. Il a exigé que toute démarche de négociation avec d'autres entités ait au préalable l'aval des manifestants. Raharinaivo Andrianantoandro a précisé qu'il s'agissait en fait d'un dialogue entre différentes parties prenantes à l'initiative du GIC, suite à la réunion d'Addis-Abeba.

Interdiction de la rentrée parlementaire du 5 mai : une « *troisième session du coup d'Etat* », selon le leader « *légaliste* » Raveloson Constant. « *La première session s'est déroulée le 17 mars 2009, la deuxième session est intervenue le 29 avril, (arrestation de Manandafy Rakotonirina, PM désigné par le Marc Ravalomanana)* », a-t-il affirmé.

Radio Fahazavana représentée par le Secrétaire Général de la Fjkm, a porté plainte auprès du procureur de la République contre les militaires pour « *vol avec violence, usurpations de titre, abus de fonction, destruction de biens d'autrui* » et demande la restitution de ses biens « *dans les plus brefs délais* ». Radio Fahazavana a été victime d'actions militaires les 15, 19 et 24 avril.

A Toliara, les murs et les fondations des magasins Tiko ont été démantelés pour être vendus sur le marché. Les magasins du groupe avaient déjà été pillés et incendiés par les partisans du mouvement Tgv au lendemain du « *Black Monday* », le 27 janvier.

Méprise du Capsat à la recherche du leader « *légaliste* » Raveloson Constant : des éléments du Capsat ont débarqué dans une concession automobile pour une perquisition. Le mandat portait le motif « *atteinte à la sûreté de l'Etat* » et visait tous les lieux de travail de la famille Raveloson, gérante de l'entreprise, ainsi que les domiciles de chacun de ses membres. La famille a fait savoir aux médias qu'elle n'avait aucun lien de parenté avec Raveloson Constant, le leader recherché par les militaires du Capsat. Selon la LOI, l'affaire est embarrassante pour Alain Ramaroson, membre influent de la HAT, mis en cause dans le vol d'un 4x4 Hummer dans cette concession. Son procès, qui a débuté le 25 mai, est un défi pour l'indépendance de la justice. [Dans le cadre de cette perquisition, le CMNE mené par le commandant Abdallah, a fouillé de fond en comble les locaux. Victor Rakotosafy, un proche d'Alain Ramaroson, était de la partie aux côtés d'un huissier qui en a profité pour saisir un Hummer. L'huissier a invoqué une ordonnance du 5 mai pour récupérer le véhicule au profit d'Alain Ramaroson. Ce dernier estime qu'il s'agit du véhicule qu'il avait commandé en 2006 pour un prix de 78.000 dollars et qui ne lui a pas été livré. Or, d'après le concessionnaire, cette somme n'a jamais été versée, ce qui justifiait la non-livraison du 4x4. Celui qui se trouvait dans la concession serait la propriété d'un allemand].

L'ancien directeur de la sécurité de la HCC et ses collaborateurs placés en détention préventive : après 5 heures d'audition, Andrianandrana A Ralitera et son garde du corps ont été placés en détention préventive à la maison de force de Tsiafahy. Le capitaine Razafindrakoto, l'adjudant-chef Rakotomanga et le brigadier Fanoezana Razanamandimby, ont, quant à eux, été placés à la maison centrale d'Antanimora.

Les provinces spectatrices de la crise qui se prolonge dans la capitale : après quelques signes de sympathie pour Andry Rajoelina au début de la crise, les provinces semblaient se désintéresser de l'évolution de la situation et se lasser d'une affaire «*entre Mérimina*», selon le journaliste Alain Rajaonarivony (blog). La famine dans le Sud, les zones balnéaires sinistrées depuis la disparition des touristes sont des motifs d'inquiétude plus immédiats et plus importants.

Le Conseil de sécurité de l'Onu préoccupé par les changements anticonstitutionnels en Afrique : il a adopté le 5 mai une déclaration présidentielle exprimant sa profonde préoccupation sur une résurgence de changements anticonstitutionnels dans «*un petit nombre de pays africains* » (sans citer explicitement Madagascar) et les violences possibles que pourraient accompagner ces événements. Soulignant l'importance de rétablir rapidement l'ordre constitutionnel, le Conseil de sécurité a affirmé que le manque de coopération politique aurait un impact négatif sur la situation économique et sociale de la population et le développement des pays concernés.

L'ambassadeur américain Niel Marquadt cherche à imposer ses vues pour la gestion du calendrier électoral à partir d'un « processus consensuel » : Il n'a pas caché son désaccord



sur le calendrier électoral de la HAT. « *Je pense que la première chose à faire, c'est de faire venir des experts qui peuvent décider de façon neutre où en est la préparation, comment sont les listes électorales et les cartes électorales. [...] Il faut profiter des expériences des gens qui ont organisé des élections au moins aussi difficiles* », a-t-il soutenu. Il s'oppose ainsi au gouvernement de Transition qui avait soulevé des obstacles matériels à l'organisation d'un scrutin avant décembre 2009. Niels Marquardt a conseillé en même temps l'adoption d'un « *processus consensuel* » pour établir le calendrier électoral. « *Ce calendrier (fixé lors des Assises nationales) a été établi de façon unilatérale. La première chose que le Gic veut faire, c'est établir un calendrier qui soit consensuel* », a-t-il ajouté. « *Je pense qu'avant la fin de*

l'année, c'est faisable », a-t-il conclu. L'ambassadeur semblait avoir déjà dépêché des experts pour son propre compte. Le choix de tenir les présidentielles avant la fin de l'année risquerait de bouleverser la feuille de route établie car cela impliquerait l'inversion du calendrier électoral. Les Assises nationales « *unilatérales* » avaient prévu plusieurs élections dont les législatives et les régionales, précédant les présidentielles. Le projet validé par les Assises empêcherait le prochain chef de l'État de biaiser les autres consultations populaires en sa faveur. Interrogé sur le sujet, le Premier ministre s'est montré inflexible. Le chef du gouvernement a affirmé « *ne pas être contre la venue d'experts* » tout en rappelant que « *nous en avons aussi à Madagascar* ». Il a également rappelé « *la nécessité d'assainir une fois pour toutes le processus électoral afin d'éviter le retour cyclique des problèmes liés aux consultations populaires* ».

L'ambassadeur a prévenu que la Grande Ile pourrait ne plus bénéficier des dispositions de l'Agoa en cas de non prise en compte de ses recommandations.

7 mai : espoir de reprise des négociations pour une gestion « consensuelle » de la Transition, conformément aux recommandations du Gic. La HAT condamnée par le Parlement européen. Lancement du processus de consultation pour la révision constitutionnelle

Ouverture chez les « légalistes » : les parlementaires « *légalistes* » ont demandé aux forces armées de renoncer à la force et de libérer les parlementaires, Premier ministre et autres personnalités arrêtées pour « *leurs idées* ». « *Nous proposons le Fihavanana* » ont-ils déclaré,

ajoutant qu'ils sont prêts à travailler avec toutes les forces vives de la Nation et les anciens dirigeants, dont Albert Zafy et Pierrot Rajaonarivelo. Selon *Tribune*, suite à des pourparlers, une Convention serait en passe d'être signée, d'une part entre les trois Chefs d'État légalement élus (Zafy, Ratsiraka, Ravalomanana) ou leurs représentants officiels, et d'autre part le « *putschiste* » Rajoelina. Cet accord organiserait la gestion de la Transition avec un partage du pouvoir exécutif.

Reprise des négociations : les « *légalistes* » posent deux conditions. « *Les éléments des forces de l'ordre, en général et de la CNME en particulier, doivent cesser la violence sous toutes ses formes si l'on veut qu'il y ait de franches négociations.* », a souligné l'un de ses leaders, Alain Andriamiseza. « *Si possible, laissez les deux anciens présidents, Didier Ratsiraka et Albert Zafy, ainsi que le président Marc Ravalomanana, participer directement au dialogue* », a-t-il suggéré. On ignorait encore les conditions posées par la HAT mais l'impression était que l'on s'acheminait vers la concrétisation de la résolution de la réunion consultative du Gic du 30 avril à Addis-Abeba.

Marche silencieuse des femmes « *légalistes* » : pour attirer l'attention de la communauté nationale et internationale sur l'absence, selon elles, de liberté d'opinion et d'expression, elles sont parties, bouches « *scotchées* », du Magro en direction de la place de la Démocratie à Ambohitovo. Pour *RFI*, la cause semblait pourtant de plus en plus désespérée pour ces défenseuses de l'ancien régime d'autant que la province paraissait avoir adopté passivement la Transition.

Le Rrm Europe demande dans un communiqué le remplacement des émissaires de l'Onu et de l'UA qui ne sont pas jugés « *crédibles* ». Après avoir fait une présentation peu flatteuse des trois émissaires (Tiebilé Dramé, Amara Essy, et Ablassé Ouedraogo), il a conclu : « *des relations d'intérêts, des conflits d'intérêts, de probables cas de corruptions, et des abus de biens sociaux peuvent être associés à ces rapports jugés arbitraires et orientés* ».

Le Parlement européen a adopté en session plénière la résolution relative à la crise à Madagascar présentée par les « *légalistes* ». En conséquence la Communauté européenne : « *1° Condamne énergiquement le coup d'Etat et toutes les tentatives visant à s'emparer du pouvoir par des voies non démocratiques ; 2° Demande le rétablissement immédiat de l'ordre légal et constitutionnel dans le pays (...) 3° Regrette la suspension de l'Assemblée nationale et du Sénat et demande leur rétablissement rapide, et insiste pour que les mandats et les immunités des parlementaires soient respectés, dans l'attente de nouvelles élections parlementaires démocratiques ; 4° Invite la communauté internationale à redoubler d'efforts pour mettre fin aux violences politiques à Madagascar ; 5° Considère que la stabilité, la prospérité et les libertés démocratiques ne peuvent être garanties que moyennant un dialogue consensuel et général* ». La résolution souligne que la détérioration de la situation humanitaire dans le pays a été aggravée par les événements politiques récents et « *demande instamment à la communauté internationale, et en particulier à l'UE, de fournir une assistance humanitaire accrue pour alléger les souffrances de la population* »

Les Comités de Défense pour la Démocratie à Madagascar (soutenus par Rrm Europe et Tim Europe) ont rédigé des contre-propositions au projet de résolution déposé au Parlement européen par les « *légalistes* ». Pour *La Gazette*, le Parlement européen a été « *manipulé* »

La situation à Madagascar évoquée à l'Elysée : Jean-Marc Châtaignier, actuellement à Paris, a indiqué que la situation à Madagascar est en discussion à l'Elysée. Sa nomination a été agréée le 10 mars par le pouvoir encore présidé à l'époque par Marc Ravalomanana. Mais les événements ne lui ont pas permis de présenter officiellement ses lettres d'accréditation.

RSF exprime son inquiétude pour le journaliste Evariste Ramanantsoavina. « Si l'on peut comprendre que les autorités aient souhaité faire cesser les émissions d'une radio officiellement interdite de diffusion et qui continuait d'émettre clandestinement, la focalisation sur un de ses journalistes et les conditions de son arrestation sont à la fois incompréhensibles et choquantes. Nous attendons des autorités qu'elles le remettent en liberté sans délai. [...] L'inculpation d'Evariste Ramanantsoavina contredit l'affirmation du secrétaire général du ministère de la Communication, qui avait d'abord avancé que le journaliste avait été arrêté simplement afin de connaître le lieu d'émission de Radio Mada. Ramanantsoavina est journaliste sportif pour Radio Mada. Son arrestation, survenue 48 heures seulement après la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, suscite l'émoi au sein de la communauté des journalistes de l'île.», a déclaré l'organisation.

Le colonel Jules Rabe, directeur des investigations CNME, a tenu à expliquer qu'Evariste Ramanantsoavina a été appréhendé, non pas en tant que journaliste mais plutôt en sa qualité de (premier) responsable de Radio Mada. Et de continuer : «Radio Mada a balancé des propos visant à déstabiliser le régime de Transition. Raison pour laquelle le CNME s'est beaucoup investi avant de procéder à sa fermeture».

Lancement du débat national sur la Constitution de la IVe République : La commission « Constitution et Lois » issue des Assises nationales a bouclé le document cadre rédigé par l'équipe de juristes dirigée par l'ancien ministre de la Justice, Imbiki Anaclet. Ce document trace les grandes orientations de ce que pourra être la Constitution de la IVe République. Il appartiendra aux Conférences régionales puis à la Conférence nationale prévue du 17 au 20 juin, de répondre aux problématiques posées. Les points suivants seront notamment discutés : durée du mandat présidentiel, nombre de mandats successifs autorisé, âge minimum des candidats (35 ou 40 ans), Etat unitaire décentralisé ou Etat fédéral, laïcité de l'Etat, libertés fondamentales (dont liberté de la presse et protection des journalistes), loi sur les partis politiques, statut de l'opposition, statut des anciens chefs d'Etat qui pourraient constituer une sorte de conseil des sages. La rédaction de la nouvelle Constitution est prévue pour être soumise à référendum en septembre 2009 (sauf modification du calendrier qui résulterait d'un accord pour une transition consensuelle).

Un comité de suivi a été créé pour la mise en application des résolutions prises lors des Assises nationales des 2 et 3 avril. Cette entité a été nommée « Comité de suivi de l'exécution des résolutions des Assises Nationales du 2-3 avril 2009 » et portera le sigle « Csr-An ».

8 mai : relance du dialogue politique suite à la réunion du Gic sur Madagascar paraît en bonne voie. La HAT réplique aux critiques internationales et se justifie. Les ralliements de parlementaires se poursuivent

Andry Rajoelina a inauguré une stèle en mémoire des 36 morts identifiés lors de la manifestation devant le palais d'Ambohitsorohitra le 7 février. La décoration de Chevalier de l'Ordre du Mérite a été attribuée à 176 blessés. Ils percevront 200.000 Ar d'allocations par mois durant la période de Transition. « Il est fort possible que la date du 7 février soit décrétée jour férié », a laissé entendre le président de la HAT. Marc Ravalomanana aurait déjà annoncé la création d'une commission d'enquête internationale pour déterminer les responsabilités.

Commentaire du journaliste Alain Rajaonarivony sur son blog : « Le comportement de la HAT consistant à récupérer cette tragédie pour légitimer son arrivée au pouvoir oblige à dire que ce jour là, sur la place du 13-Mai, tout n'était pas «clean». Andry Rajoelina a fait dans la surenchère : « ni les fusils, ni les canons ne nous feront reculer ! » avait-il clamé. Ensuite, Monja Roindefo s'est empressé de demander à la foule de s'emparer du Palais d'Ambotsirohitra. Elle s'est alors scindée en deux car beaucoup n'approuvaient pas cette démarche. Devant le Palais, le Général Dolin a tenté une

médiation de la dernière chance. Il est revenu vers les manifestants en disant : «ils vont tirer». C'est à ce moment que l'homme désigné par les forums comme celui «au complet gris» demandera aux jeunes gens des premiers rangs d'avancer malgré tout. La suite, on la connaît. Quand le moment sera venu de juger les responsables de cet épisode, Andry Rajoelina, Roindefo Monja et cet individu identifié comme un membre du parti «Tambatra» auront une petite place dans le box. Car ce drame semble avoir été souhaité par certains politiciens pour accélérer la chute du Président Ravalomanana ».

Andry Rajoelina réplique aux critiques internationales : « *La communauté internationale veut-elle faire revenir la dictature et la gabegie ?* », telle est la question posée par le chef de la HAT. « *Pourquoi ne veut-elle pas reconnaître le régime de Transition alors que parallèlement elle ne veut pas condamner les pratiques de Marc Ravalomanana ?* », s'est demandé Andry Rajoelina, en marge de l'inauguration de la stèle. Les tirs croisés des pays, groupements régionaux et continentaux s'amplifient contre la HAT. Le président de la HAT a réclamé plus d'équité de la part de la communauté internationale. Abordant l'organisation des scrutins, Andry Rajoelina a rétorqué : « *on peut les organiser dans deux ou trois mois. Mais est-ce la solution ? Avant tout, il faut examiner le fond du problème, à savoir la Constitution et le Code électoral* », a-t-il indiqué.

La candidature de Rajoelina aux futures présidentielles évoquée par le président de l'association des victimes des événements du 7 février (AV7). « *La souveraineté du pays n'est pas encore recouvrée. Notre souhait est de vous exhorter à vous présenter aux élections présidentielles* », a déclaré son président, dans son discours d'inauguration de la stèle. L'intéressé s'est empressé de calmer les ardeurs de ses partisans : « *Pour l'instant, il n'est pas encore question de candidature. L'important est de réussir la transition. Dans tous les cas, je vous promets que vous aurez un président élu par le peuple.* »

Parallèlement à cette cérémonie, les « *légalistes* » ont demandé à Andry Rajoelina s'il compte « *effacer de l'histoire de Madagascar les 80 morts des émeutes et pillages lors des manifestations qu'il a menées le 26 janvier* ».

Sefafi : une seule consultation possible pour 2009. Très impliqué dans les recherches de voies de sortie de crise, le Sefafi note qu'une seule consultation populaire est possible en 2009, une telle opération demandant plusieurs mois de préparation. L'organisation considère que la Constitution qui fait partie des priorités. Doit-on la changer ou non et que faut-il modifier ? Seule une consultation populaire peut trancher et c'est la seule consultation réalisable cette année. En effet, pour pouvoir organiser un scrutin, il faut réviser la liste électorale car d'après les statistiques dont dispose le Sefafi, 40 à 45% des jeunes doivent encore être inscrits et une simple révision administrative de la liste ne serait pas fiable car en plus des changements de résidence, il faut compter avec les décès. De plus, un Comité indépendant en charge de l'organisation doit être mis en place au préalable.

Des anciens parlementaires rallient la Transition. 10 autres anciens députés Tim ont officialisé leur soutien à la HAT. L'un des derniers élus « *indépendant* » fait également partie des signataires de la déclaration, portant à 40 le nombre de parlementaires ralliés au régime.

L'amicale des détenus politiques de Madagascar (ADPM) soutient la HAT : l'association regroupant les anciens détenus des événements de 2002 a déclaré que « *l'ADPM soutient le régime de Transition* ». Elle a réclamé une amnistie générale pour tous les détenus politiques. L'association a sollicité la participation des anciens détenus aux Conférences régionales et a réclamé une rencontre avec les dirigeants de la HAT. Un responsable a déclaré toutefois qu'« *il ne faut pas confondre les vrais détenus politiques des événements de 2002 avec ceux qui ont été arrêtés en 2006 et 2007... Certains d'entre eux ont commis des délits de droit commun* ».

Le ministre des Forces armées aurait émis le souhait de rencontrer les officiers généraux « pour demander conseil ». « Nous avons répondu présents », a indiqué un officier général retraité. Une soixantaine de généraux se sont déplacés à Ampahibe, dont une majorité de retraités. Le ministre, retenu au Conseil des ministres, n'est pas venu au rendez-vous. Malgré ce contretemps, l'initiative a été appréciée. « A mon sens, c'est un grand pas vers la réconciliation. Nous espérons qu'il y aura une suite à l'initiative », a déclaré l'un d'eux.

La nomination des nouveaux chefs Fokontany contestée à Antananarivo : l'alternance s'avère difficile au niveau des Fokontany de la capitale. Des groupes d'habitants se sont opposés à la passation de service entre les chefs Fokontany qui se succèdent. Les forces de l'ordre ont été appelées à intervenir dans plusieurs quartiers. La CNME, conduite par le commandant Charles Randrianasoavina, est intervenue, 3 arrestations ont été opérées.

Menaces d'arrestation de journalistes : d'après TopMada, plusieurs journalistes ont rapporté que des éléments de la sécurité du gouvernement de Transition ont établi une liste de journalistes à « arrêter », des journalistes qui couvrent le mouvement « légaliste » ou qui critiqueraient trop ouvertement le régime.

Marc Ravalomanana et son épouse invités à la cérémonie d'investiture du Président Sud-Africain, Jacob Zuma, le 9 mai à Pretoria. Il sera parmi les autres chefs d'État conviés à cette cérémonie.

Les comptes de Marc Ravalomanana débloqués. Les comptes bancaires du couple et des sociétés du groupe Tiko, ne sont plus gelés. Le tribunal des référés a rendu son verdict suite à la requête des avocats de l'ancien président. Benja Razafimahaleo, ministre des Finances et du budget, avait demandé et obtenu le gel afin de payer des taxes et impôts annoncés comme impayés par les 9 sociétés fondées par Marc Ravalomanana. Les avocats du groupe, ont jugé que cela relevait de la compétence du chef de service contentieux ou du receveur pour les Douanes et du directeur des Impôts pour l'impôt. La défense a eu gain de cause. Mais le Premier ministre n'a pas admis le déblocage des comptes de Marc Ravalomanana et des sociétés du groupe Tiko pour une question de procédure. Il a demandé au ministère des Finances et du Budget de la réinitialiser la procédure afin de récupérer les taxes et impôts considérés comme dus à l'État.

La DGI engage une procédure de recouvrement forcé de ses créances auprès du groupe Tiko : 30 milliards Ar à régler. « L'Etat n'a pas été vaincu, même si le tribunal commercial a accordé le déblocage de ses comptes bancaires. C'est une stratégie qui permettra à l'administration fiscale d'engager la procédure de recouvrement forcé qui est plus rapide et plus efficace. Ce qui implique automatiquement le blocage des comptes du groupe ». Le fisc va donc récupérer les arriérés de Tiko sur ses avoirs en banque avec également la possibilité de recourir à la saisie et aux ventes aux enchères de ses biens. Tiko devrait actuellement 30 milliards Ar à la DGI et à la douane. Un montant que le groupe avait déjà déclaré auprès de l'administration fiscale mais qui n'a jamais été payé.

Didier Ratsiraka ne compte plus revenir au pouvoir : son gendre, Mamy Ranaivo, en exil en France, vient de séjourner à Madagascar. Il n'est pas sous le coup d'un mandat d'arrêt ni d'une condamnation, contrairement à son épouse, Sophie Ratsiraka, qui a eu maille à partir avec la Justice. C'est au cours de ce séjour qu'il aurait fait savoir que son beau-père ne comptait plus revenir au pouvoir. Il espérerait seulement pouvoir venir prendre sa retraite au pays. Néanmoins, l'amiral pourrait encore peser de tout son poids sur l'échiquier

politique, notamment lors de la prochaine élection présidentielle où le candidat soutenu par le père fondateur de l'Arema pourrait mettre en difficultés les autres postulants.

Le dialogue politique relancé par le Gic paraît en bonne voie. Les avis ne divergeraient plus au sein des « *légalistes* » quant à leur participation ou non au dialogue qui devrait démarrer sous peu. « *Marc Ravalomanana a déjà donné sa bénédiction.* », a déclaré Alain Andriamiseza. Les membres du Groupe de contact auraient fixé à la HAT un ultimatum de 30 jours pour un retour à l'ordre constitutionnel, faute de quoi des sanctions individuelles seraient prononcées à l'encontre des civils et militaires impliqués dans le coup d'Etat. Cette information, publiée par un quotidien ougandais, a été démentie par le ministre des Affaires étrangères.

La tête du commandant Charles Randrianasoavina serait mise à prix 100 millions d'Ariary, selon, le site *malagasyaho.blogspot.com*.

Rumeurs de recrutement de mercenaires Sud Africains pour éliminer les leaders du mouvement « *légaliste* » : les membres de ce groupe seraient d'anciens membres de la Force de Défense Sud Africaine appelé « *VK and Recon* », croit savoir le site *malagasyaho.blogspot.com*. Leur mission principale serait d'éliminer les membres restés fidèles de la garde présidentielle, ainsi que les leaders du mouvement « *légaliste* ».

9 & 10 mai : une nouvelle phase de discussions est en préparation à l'initiative du Gic. Les « *légalistes* » français et européens se mobilisent. L'UE est vivement préoccupée mais se démarque

Monja Roindefo fustige la communauté internationale : le Premier ministre s'est montré virulent à l'endroit de la communauté internationale et a tout particulièrement accablé l'ambassadeur américain. « *Ceux qui ne sont pas contents peuvent partir. Les Malgaches sont souverains* », a déclaré Monja Roindefo. Le chef du gouvernement n'a pas non plus ménagé le Parlement européen, critiquant l'attitude pointilleuse de l'UE en matière de bonne gouvernance. Visant l'UA et la Sadc, il a déclaré : « *Apparemment, vous êtes mal informés* », mettant en cause l'intense lobbying de Marc Ravalomanana auprès des dirigeants africains.

La revendication en vue d'une amnistie générale s'intensifie du côté des exilés et leurs partisans : Pierrot Rajaonarivelo a profité des retrouvailles avec ses partisans à Toamasina pour se prononcer dans ce sens. Sa déclaration a reçu le soutien du vice-président de la HAT, Roland Ratsiraka. « *Notre joie n'est pas effective tant que l'enfant de Toamasina qu'est le président Didier Ratsiraka, le Premier ministre Tantely Andrianarivo, ainsi que les ministres, restent encore dans leur situation actuelle* », a-t-il déclaré.

Le ministre de la Sécurité intérieure a réagi contre le port d'une Kalachnikov par un des gardes du corps civils de Pierrot Rajaonarivelo, lors de sa réunion publique. Il s'interroge : s'agit-il d'éléments des forces de l'ordre ou de simples civils ? *La Vérité* croit savoir que c'était « *des gendarmes ayant pour mission d'assurer la sécurité de l'homme politique* ». Ces « *bérets noirs* » auraient reçu l'aval du commandant de la gendarmerie. Le nouveau commandant de la gendarmerie a déclaré que les personnalités qui veulent employer des gardes du corps devraient remplir les formalités nécessaires suivant les procédures légales. Aucun gendarme n'a été mandaté pour assurer la garde rapprochée de Pierrot Rajaonarivelo. Le colonel a ajouté qu'une demande d'explication sera adressée à l'ancien vice-Premier ministre.

Journée de l'Europe : les vives préoccupations de Jean-Claude Boidin, chef de délégation de la Commission européenne : « *Lorsqu'on émet des mandats sans arrestation, et qu'on procède à*

des arrestations sans mandat, lorsque les élus cèdent la place à des autorités de circonstance, lorsque les ordonnances remplacent les lois, lorsque les fonctionnaires ne savent plus à quel ministre répondre, et que chaque camp rêve de confisquer les moyens de communication de l'autre, il n'existe plus d'ordre social ni de repère auquel les citoyens puissent se référer ; il n'y a plus d'Etat de droit, et plus beaucoup d'Etat tout court. Le développement, forcément, se trouve mis entre parenthèses. [...] Préoccupant me paraît le fait que certains comportements d'aujourd'hui ne soient pas à la hauteur des valeurs qui ont été au cœur des revendications. Chaque atteinte aux libertés, chaque dérapage influence négativement la perception de vos partenaires. Une transition, ce n'est pas seulement un rêve de terre promise de l'autre côté du pont; c'est d'abord la façon dont chacun franchit le pont et se comporte pendant le changement »

Jean-Claude Boidin a annoncé la tenue d'un « Dialogue politique », le 19 mai « avec les autorités de la Transition, les autres forces politiques et la société ».

Selon L'Express, l'ambassadeur a mis en avant la position nuancée de l'Europe dans le « brouillard institutionnel et juridique » qui caractérise la situation malgache, tranchant avec celle, plus ferme, des États-Unis, de l'UA et de la Sadc. Les sanctions décrétées par l'UE ont semblé être beaucoup plus souples que celles prises par les autres partenaires.

Champagne, petits fours et pluralité politique : anciens ministres de Marc Ravalomanana ou actuels ministres de la HAT, figures connues ou théoriciens de l'ombre, médiateurs et observateurs, tout le monde avait répondu à l'invitation de l'UE. RFI a noté qu'il fallait se pincer pour croire à une telle brochette de sommités en train de partager petits fours et champagne : « les fidèles, les ralliés, les ambitieux et les désabusés, avaient répondu à l'invitation. A la vue de tous, certains frères ennemis se sont parlés et ont parfois même ri ! Dans une ambiance forcément déroutante ». Jean-Claude Boidin s'est félicité de voir réunies toutes ces personnalités, voyant dans ce rapprochement de circonstance le signe d'une volonté de dialogue. Et tout ceci pendant que quelques milliers de personnes continuaient à manifester dans la capitale leur volonté d'un retour à la légalité. Les pro-ravalomananistes avaient toutefois renoncé à leur marche vers la résidence de l'ambassadeur de l'UE.

Une nouvelle phase de discussions est en préparation à l'initiative du Gic : l'information a été confirmée par le porte-parole du Tim en marge de la célébration de la Journée de l'Europe. Les émissaires des membres du Groupe de contact sont en route. Dramé Tiebilé, émissaire de l'Onu, est resté sur place pour préparer le terrain. Il était prévu que les représentants des quatre mouvances présentes en avril à l'ambassade du Sénégal (HAT et les trois anciens présidents de la République, dont Marc Ravalomanana) soient associés. La date du 19 mai a été avancée pour a reprise des négociations.

Suite à la réunion du Gic du 30 avril à Addis-Abeba, la Sadc nomme un envoyé spécial pour Madagascar, en la personne du Premier ministre sawzi, Absalom Themba Dlamini. Avant de rejoindre le pays, M. Dlamini devait rencontrer à Johannesburg les dirigeants de la Troïka, l'organe de sécurité de la Sadc. L'envoyé spécial sera l'homme de terrain de la Sadc et coordonnera les réunions avec toutes les parties afin de faciliter le retour pacifique de Marc Ravalomanana. L'une de ses fonctions sera de veiller à la tenue d'élections pacifiques, libres et régulières avant la fin de l'année, pour désigner « un nouveau leader démocratiquement élu ». L'ex-Premier ministre sera assisté par le vice-président de la Commission électorale Mzwandile Fakudze et le conseiller juridique swazi au ministère des affaires étrangères, Melusi Masuku. La délégation sera accompagnée par Lomalungelo Dlamini de la commission du Mozambique, en tant qu'interprète parlant couramment le malgache.

Forte mobilisation des « légalistes » en France : la marche organisée à Paris par le « collectif Gtt » le samedi 9 mai de la place de la République à Bastille a mobilisé entre 2.000 et 3.000

personnes selon la police. Cela représente une très forte affluence pour la diaspora malgache quand on sait que habituellement, une centaine de personnes se rendent dans les manifestations politiques. Marc Ravalomanana est intervenu en direct au téléphone avec un message de remerciement pour la diaspora.

Dans son blog, le journaliste Alain Rajaonarivony note : *« On aura remarqué la présence de beaucoup de jeunes au milieu des « anciens combattants » de 2002. Ces derniers ont eu pour la plupart le même cheminement dans leurs réflexions : une grande sympathie pour Andry Rajoelina au début de son combat qui s'est mué en une énorme déception puis en une attitude critique devant les violences perpétrées par l'Autorité qu'il préside ».*

Le Tim-Europe salue la résolution du 7 mai du Parlement européen sur la situation à Madagascar mais reste insatisfait : *« Nous regrettons pourtant que cette résolution fasse le silence sur les meurtres, les enlèvements et autres violations quotidiennes et systématiques du droit, de la Constitution et des droits de l'homme. Nous regrettons également que cette résolution n'offre d'appui concret que dans la fourniture « d'une assistance humanitaire accrue pour alléger les souffrances de la population malgache ». Les Malgaches ont besoin avant tout qu'on les aide à rétablir la paix et la sécurité afin de pouvoir pratiquer librement l'exercice de leurs droits politiques et économiques fondamentaux ». Un des points clé de son agenda de sortie de crise porte sur « la mise en place d'une « force de police internationale » dont le mandat sera accepté par toutes les parties. Cette force devra, en particulier, s'assurer du désarmement des milices armées qui terrorisent la population ».*

11 & 12 mai : des réunions secrètes ont eu lieu en vue de la reprise des négociations. Débats sur les ingérences de la communauté internationale. Appels à la communauté internationale pour la libération des prisonniers. Mises n'en cause des pratiques de la CNME

Procès d'Évariste Ramanantsoavina, journaliste à Radio Mada : l'audience a été marquée par le doublement des chefs d'inculpation qui pèsent sur lui. La justice l'accuse de 6 délits. Le ministère de la Communication lui reproche d'avoir mené une campagne de désinformation au sujet de la mort du leader Mfm Manandafy Rakotonirina, Premier ministre *« légaliste »*. Il est de surcroît soupçonné de diffusion d'informations susceptibles de déstabiliser le pouvoir en place, d'incitation des citoyens au refus de s'acquitter de leurs impôts et d'avoir donné des indications sur la fabrication des cocktails Molotov. Un militaire a porté plainte contre le journaliste pour avoir proféré des menaces de mort contre sa famille à la radio. Durant sa mise en examen, Évariste Ramanantsoavina avait déjà été poursuivi pour diffamation par voie de presse, non-respect de la loi sur la communication et incitation à la rébellion. La défense a fait valoir que *« la CNME, qui a procédé à l'interpellation et effectué les auditions, comporte des militaires. Ces devoirs relèvent de l'unique ressort de la police judiciaire »*, a-t-elle indiqué. Elle a par ailleurs mis en évidence que seul le directeur de publication est passible de poursuites judiciaires en cas de délit de presse. La demande de mise en liberté provisoire a été refusée.

Le docteur Jaurès Rabemanantena a également été convoqué par les juges. Arrêté le 6 mai par le CNME, le médecin a été accusé d'avoir diffusé de fausses nouvelles et proféré des menaces contre des membres de la HAT et des officiers de l'armée sur Internet.

Le célèbre chanteur Rossy se positionne derrière les militaires : se déclarant exilé politique, il a profité du meeting de l'ancien vice-Premier ministre, Pierrot Rajaonarivelo, pour annoncer son soutien au régime de Transition. Il a fait applaudir la commandant Charles Randrianasoavina. *« Nous sommes prêts à venir en aide à l'armée pour affronter ceux qui sont tentés*

de la défier. Nous sommes au nombre de deux cent mille dans les bas quartiers. Nous n'acceptons plus le retour de Ravalomanana», a-t-il déclaré.

Enquête sur la tuerie d'Ambohitsorohitra du 7 février : recherché par les éléments de la CNME, le général Raelina se cache actuellement dans un endroit inconnu. Une perquisition a été effectuée au domicile d'un militaire dans une commune de la banlieue de la capitale. Des armes et des munitions ont été saisies.

Négociations en vue de l'élaboration d'une charte de sortie de crise : la HAT serait « remaniée ». La recherche d'une gestion inclusive de la Transition pourrait aboutir à un « remaniement » au niveau des membres de la HAT. L'accord dans ce sens serait en passe d'être conclu, dans le cadre de la dernière étape des discussions auxquelles les représentants des protagonistes et des forces vives de la Nation devraient participer. L'ébauche de cet accord a été présentée à Andry Rajoelina, à l'épiscopat d'Antanimena, en présence des membres du «Comité des sages» dont la mise en place a été requise par les médiateurs du Gic. Ce comité serait composé du pasteur Richard Andriamanjato, de Mgr Odon Razanakolona, du président de l'Avi, Norbert Lala Ratsirahonana, et l'ancien président de la République, Albert Zafy. Selon *Les Nouvelles*, les médiateurs du Gic ont donné l'impression de vouloir maintenir Andry Rajoelina à la tête du régime de Transition. Mais ce serait un maintien «diplomatique» qui ne saurait être assimilé à une quelconque reconnaissance internationale du pouvoir de la HAT.

Deux réunions secrètes préparatoires se seraient succédées en 4 jours : le Pasteur Richard Andriamanjato a précisé que « le président de la HAT a assisté à la deuxième rencontre pour exprimer son point de vue quant à la proposition de la communauté internationale ». Et d'ajouter que « c'est Mgr Odon Razanakolona, en tant que président du Ffkm qui a dirigé ces rencontres. Et ce, à la demande des membres de la communauté internationale ».

Vigilance des pro-Ravalomanana : les manifestants « légalistes » réunis au Magro ont exigé d'être précisément informés du contenu des négociations qui vont démarrer sous l'égide du Gic. Le nom des 8 représentants « légalistes » leur a été communiqué mais les militants ont déploré l'absence de Manandafy Rakotonirina dans la délégation. « Nous nous mettons tous les jours en contact avec le président Marc Ravalomanana et le premier ministre Manandafy Rakotonirina. Ils conduiront notre délégation aux négociations finales », a tenu à préciser le président du Teza qui tenait meeting. Le retour de Marc Ravalomanana avec tous ses droits, la libération des prisonniers politiques (dont les 4 parlementaires) et la reprise des fonctions des parlementaires élus figuraient encore dans la liste des revendications des pro-Ravalomanana aux négociations.

Vers un retour au bercail des parlementaires ? Le « schéma Manandafy » sur la composition d'un nouveau Parlement aurait des chances d'obtenir le consensus des parties prenantes à l'issue du dialogue relancé par le Gic. Selon Manandafy Rakotonirina, Premier ministre nommé par Marc Ravalomanana, l'Assemblée nationale et le Sénat formeraient un Congrès. Les 127 députés et les 22 sénateurs élus y seraient d'office reconduits. Mais le nombre des membres de ce Congrès pourrait augmenter suivant les circonstances et en fonction du consensus trouvé entre les différentes parties. A ces membres élus s'ajouteraient donc des membres désignés. On s'acheminerait donc vers le retour au bercail des députés et des sénateurs élus après la suspension, sans aucun décret, de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Andry Rajoelina aurait confirmé son intention de ne pas se présenter à la future élection présidentielle : à Paris, un diplomate français a assuré le 12 mai que le président de la HAT

avait annoncé à la communauté diplomatique qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections présidentielles. L'information a été confirmée par *L'Express* du 13 mai, qui rapporte qu'Andry Rajoelina aurait déclaré aux représentants de la société civile : « *Ma priorité et celle de l'institution que je préside n'est pas ma candidature aux élections mais la préparation du terrain pour un meilleur contexte* ». Pour le quotidien, le président de la HAT a voulu ainsi rassurer la communauté internationale au moment où d'intenses activités diplomatiques sont en cours pour trouver un accord. Pour les partisans de l'ancien président, cette annonce est un « *signe de déclin du régime transitoire* ». Pour les Tgvistes, « *cela prouve que c'est un homme de parole et un homme d'Etat* » Pour certains observateurs, la décision d'Andry Rajoelina « *fait partie des clés pour déverrouiller la situation. Il s'agit du principe d'une transition neutre, consensuelle et pacifique* ». Pourtant, certaines sources affirmaient « *Il n'a rien dit de tel ; le président n'a pas évoqué jusqu'ici la question de sa candidature* ». Coup fourré des diplomates ou coup de pression de l'entourage de Rajoelina ?

Selon « *ce que l'on sait en tous cas, c'est que les différentes forces politiques malgaches qui, toutes, continuent de discuter avec les facilitateurs, sont tombées d'accord sur un principe : celui qui dirige la Transition doit accepter de ne pas être candidat au prochain scrutin présidentiel. Ce principe qui figure dans une charte qui fait pour le moment l'objet de discussions, devrait à terme servir d'accord politique pour rétablir à Madagascar un pouvoir légal et constitutionnel* ».

Echange téléphonique entre Marc Ravalomanana et Jimmy Carter : un communiqué de l'ancien président expédié de Pretoria a annoncé que les deux hommes ont longuement discuté « *de la situation critique qui prévaut à Madagascar et la nécessité du retour rapide à l'ordre constitutionnel dans le pays, au respect des droits de l'homme ainsi qu'à la dignité humaine* ». Le communiqué rappelle que Jimmy Carter est détenteur du Prix Nobel de la Paix et qu'il fait partie du Groupe des Sages, incluant notamment Kofi Annan, Mandela et Desmond Tutu.

L'Akfm interpelle l'ambassadeur américain : dans une lettre ouverte, son bureau politique qualifie d'atteinte grave à la souveraineté de Madagascar les interventions de l'ambassadeur américain, Niels Marquardt, exigeant l'organisation des élections présidentielles avant fin 2009.

Accusation d'ingérence de la communauté internationale : les émissaires francophones se veulent rassurant. « *Nous n'avons aucune intention d'imposer quoi que ce soit ni de nous ériger en donneurs de leçon au peuple malgache. Il n'y a pas d'ingérence* », a affirmé Edem Kodjo, envoyé spécial de l'Oif. « *La communauté internationale ne peut pas se permettre de remplacer le peuple malgache* », a-t-il ajouté. L'ancien Premier ministre togolais a ajouté que les émissaires avaient pour seule mission de : « *rapprocher les points de vue* ».

Appel du Mfm à la communauté internationale pour libération de Manandafy Rakotonirina, de Ihanta Randriamandrato et des colonels. Une lettre a été adressée au corps diplomatique. Le parti demande à l'Onu qu'« *elle en appelle aux représentations diplomatiques présentes à Madagascar pour que celles-ci intercèdent pour la libération de Manandafy et consorts et éventuellement, obtenir de la HAT des garanties de leur sécurité* ». Le Mfm a fait également appel à la communauté internationale « *pour que tous les leaders dont Raveloson Constant aient une garantie de protection et soient à l'abri des menaces et des persécutions dans l'accomplissement de leurs devoirs pour l'instauration de la démocratie* ». Se référant notamment à l'article 3 de la Dudh : « *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne* ».

La lettre signale aussi que les conditions de détention de Manandafy sont peu rassurantes au vu de son état de santé. « *On risque d'empoisonner mon mari et je prends cette menace au sérieux* », a fait savoir son épouse, qui a expliqué que « *cette information circule sur l'Internet depuis un certain temps* ».

Assainissement d'Antananarivo : Nadine Ramaroson a lancé un programme de nettoyage de la capitale. 10 entités ministérielles participeront à cette initiative du ministère de la Population qui mobilisera les 192 *Fokontany* sur 300 points de collecte, soit 4.500 personnes. En dépit de cette opération coup de poing, la ville continue de crouler sous les ordures.

13 mai : Andry Rajoelina conditionne son retrait du futur scrutin présidentiel à la non-participation de Marc Ravalomanana et des ex-présidents

Paris salue le retrait de Rajoelina mais attend sa confirmation officielle : l'engagement du chef de la Transition à ne pas se présenter à la prochaine présidentielle va «faciliter» la résolution de la crise politique, a estimé le Quai d'Orsay. *«Nous attendons qu'il confirme publiquement cet engagement qui nous paraît de nature à faciliter les négociations politiques en cours entre Malgaches en vue de la finalisation rapide d'un accord politique consensuel et le plus inclusif possible»*, a déclaré son porte-parole. *«Nous rappelons notre disponibilité et celle de la communauté internationale à accompagner un tel processus de transition politique consensuel et inclusif selon un calendrier resserré prévoyant des élections dans les meilleurs délais possible»*, a-t-il indiqué.

Andry Rajoelina conditionne son retrait du futur scrutin présidentiel à la non-participation de Marc Ravalomanana et des ex-présidents : il a annoncé qu'il négociait un accord avec les partis politiques pour que les anciens chefs de l'Etat ne puissent pas se présenter à la prochaine élection présidentielle. Il a précisé que cet accord, en cours de négociation, *« n'a pas été accepté par tous »* et que cette condition doit être remplie pour qu'il renonce lui-même à se présenter. M. Rajoelina a indiqué avoir *« accepté [de signer cet accord] pour montrer un modèle aux yeux du monde entier. [...] Je ne pourrai pas signer cet accord tout seul ; donc j'attends la réponse des autres anciens chefs d'Etat »*, a-t-il poursuivi. Si Andry Rajoelina a évoqué une condition pour sa non-participation aux présidentielles, le Premier ministre est resté évasif. La décision pourrait être différée aux Assises nationales de juin. Le Premier ministre lui-même n'a pas exclu de se présenter, mais sa décision ne sera prise qu'après adoption de la réforme constitutionnelle.

Des juristes ont rappelé que selon la charte de l'UA (chapitre 8 « de la Démocratie, des élections et de la bonne gouvernance »), *« les auteurs de changement anticonstitutionnel de gouvernement ne doivent ni participer aux élections organisées pour la restitution de l'ordre démocratique, ni occuper des postes de responsabilité dans les institutions politiques de leur Etat »*.

Extrait de l'édito de Tribune : « la marche arrière du TGV ». *« Alors qu'Andry Rajoelina s'efface de plus en plus de la scène, pour des raisons que l'on ignore encore, on constate que d'autres personnalités s'agitent et deviennent de plus en plus visibles. D'une part, le Premier ministre Monja Roindefo, qui se lance dans beaucoup de battage médiatique autour de sa personne. De temps à autre, certains des membres de la HAT qui tentent de faire les intéressants de service, sans oublier Rambo I et II [les commandants Charles Randrianasoavina et Lylison René] qui adorent jouer aux vedettes du petit écran. Nous ne manquerons pas également de noter que malgré une relative discrétion depuis son arrivée, Pierrot Rajaonarivelo a commencé à marquer le terrain par un meeting à forte affluence à Toamasina, et qui perturbe quelque peu la sérénité du pouvoir de Transition. Tous ceux qui ont des ambitions commencent donc à se positionner pour occuper les esprits. [...] De plus en plus isolé, Andry Rajoelina perd du terrain au profit de ses alliés d'aujourd'hui, qui risquaient fort d'être ses adversaires de demain dans une éventuelle bataille électorale. C'est donc peut-être par lucidité au sujet de sa faiblesse politique qu'il a décidé de se rétracter au sujet des élections présidentielles »*.

« Pourquoi TGV inquiète Paris », selon Jeune Afrique. « L'imbroglia malgache commence à préoccuper sérieusement l'Élysée et le Quai d'Orsay. L'analyse des autorités françaises est la suivante : Marc Ravalomanana, aujourd'hui en exil, ne doit pas – même s'il est toujours considéré comme légitime – rentrer à Antananarivo, où sa présence ne pourrait être que facteur de troubles graves, voire de guerre civile. Mais son tombeur Andry Rajoelina ne doit pas pour autant être autorisé à se présenter à l'élection présidentielle, qui sera organisée à l'issue d'une période de transition aussi courte que possible. Pour bien signifier aux deux protagonistes cette position d'équilibriste, Nicolas Sarkozy a récemment dépêché son émissaire de l'ombre favori pour les affaires françafricaines auprès d'Andry Rajoelina. Et Marc Ravalomanana, qui souhaitait se rendre à Paris pour y être reçu officiellement, s'est vu répondre qu'il n'y était pas attendu. Par ailleurs, les autorités françaises s'inquiètent de l'influence – réelle ou supposée – de la Libye auprès de Tgv. Une note diplomatique interne signalait, il y a peu, que des conseillers mais aussi des financements libyens avaient été introduits auprès du nouveau président, via des proches de l'ex-chef de l'État Didier Ratsiraka. Info ou paranoïa ? »

Les points clé de l'interview accordé par Marc Ravalomanana à RFI : *« Je n'ai pas perdu le pouvoir mais c'est un transfert de pouvoir au militaire le plus haut gradé. On m'a forcé à faire cette ordonnance, sinon je risquais ma vie et la vie de ma famille. J'ai évité le bain de sang à Madagascar et je suis toujours le président de la République malgache ». Marc Ravalomanana a confirmé sa version des faits : il a été forcé de signer l'ordonnance transférant le pouvoir aux militaires par un groupe de putschistes. La veille, dans la nuit du 16 au 17 mars, des militaires avaient déjà pris position aux alentours du palais d'Iavoloha, « ils faisaient déjà beaucoup de bruit, des explosions de grenades, des coups de feu, des tirs en l'air ».*

Sa fuite à l'étranger s'est faite « avec l'aide de Dieu et ce n'était pas facile. [...] « La communauté internationale a sollicité de l'aide pour moi. Par exemple, le leader Kadhafi a proposé d'envoyer un avion, ainsi que le chargé d'affaires de la France et aussi les Américains. On m'a emmené jusqu'ici, en Afrique du Sud ». D'après ses dires, ce ne sont pas les Sud-africains qui sont venus le chercher à Madagascar, mais « un autre avion ».

Le président en exil a affirmé qu'Andry Rajoelina n'est pas soutenu par l'armée malgache : « Voyez-vous, des colonels sont menacés et intimidés. Mais c'est un petit groupe de l'armée, des sous-officiers dans le Capsat, qui a pris le contrôle de ce camp. [...] « Il y a beaucoup de militaires loyaux qui restent toujours avec moi et qui sont fidèles, mais avec les menaces, le chantage des otages sur leurs familles. La vérité c'est qu'ils ne sont que 150 à 200 maximum qui travaillent avec les putschistes. La plupart des militaires restent juste dans la caserne ».

« Je souhaite l'appui de la communauté internationale pour que je puisse rentrer à Madagascar le plus tôt possible, [...] dans quelques semaines, peut-être. [...] Je n'ai pas peur de l'arrestation. Mais il n'est pas uniquement question de ma vie, mais aussi de celle des autres. Cela va peut-être créer des guerres civiles, des guerres tribales. Il faut éviter le bain de sang ».

« Il faut rétablir l'Etat de droit et aussi respecter la Constitution. Établir un gouvernement de consensus, pour aller démocratiquement vers une élection présidentielle anticipée, s'il est nécessaire. [...] Actuellement il y a les groupes de contacts et la délégation de la Sadc, la Troïka, qui sont sur place à Madagascar. Donc si les groupes de contact et aussi les partis politiques sont prêts, moi, je travaille avec tout le monde. [...] Je suis toujours ouvert à une discussion avec tous les Malgaches, même avec les opposants. C'est ça la négociation. Il faut avoir la capacité d'écoute ».

L'avion « Force One II », « ce n'est pas à moi, cela appartient à l'Etat. Donc si le peuple malgache veut que leur président vole avec un petit avion ou avec un vol commercial, il n'y a pas de problème pour moi ».

S'agissant du reproche d'avoir confondu son rôle de président et son rôle de chef d'entreprise : « Je peux vous dire que dans la présidence il y avait des conseillers européens, américains, japonais et ces conseillers suivaient de près ce que nous avons dépensé. Cela est aussi le cas dans la lutte contre la corruption avec la bonne gouvernance. Transparency international nous a félicités. Cela montre qu'il n'y a pas de détournement, il n'y a pas de conflit d'intérêt ».

Au sujet de la fusillade du 7 février : « Les manifestants montaient au palais. [...] Il y a des limites. Là, c'est la responsabilité du leader des manifestants. [...] L'erreur que j'ai constatée c'est les moyens que nous n'avons pas donnés aux forces de l'ordre. Le 26 janvier, nous avions le moyen de riposter avec des gaz lacrymogènes. C'est ça l'erreur, nous avons dépensé beaucoup d'argent pour la santé et l'éducation, mais pas dans l'armée ».

Riposte d'Andry Rajoelina à ces déclarations : « Je déplore le fait que Marc Ravalomanana n'ait pas dit la vérité sur cette affaire. Personne ne l'a forcé à faire cette ordonnance, il l'a fait de son propre gré. Mais comme les membres du directoire militaire ont déjà annoncé qu'ils ne voulaient pas d'une telle institution, ils ont décidé de me transférer à leur tour les pleins pouvoirs qu'ils ont reçus. Et c'est ce que la HCC a constaté en validant l'ordonnance prise par ce directoire militaire. Pour nous, Marc Ravalomanana n'est plus président de la République, depuis le moment où il s'est démis des pleins pouvoirs qu'il avait pour la conduite des affaires nationales. Face à la vacance du poste, la HCC a encore validé l'ordonnance instituant officiellement le régime de Transition et la mise en place de la HAT».

Forte affluence à la manifestation des « légalistes » au Magro Ankorondrano, rebaptisé « place de la Sagesse ». Marc Ravalomanana est intervenu par deux fois en direct au téléphone, déclarant : « Je sais que vous êtes impatients. Mais, je vous rassure que notre victoire est imminente. L'arrivée à Madagascar des missionnaires du Gic à Madagascar accélère mon retour ». Il est intervenu également sur la BBC depuis Johannesburg pour lancer un appel à la communauté internationale afin de l'aider à revenir au pays « dès que possible » pour y organiser au plus vite une élection présidentielle anticipée, ou un référendum avec la création d'un gouvernement inclusif. Les manifestants, ayant été formellement interdits de descendre sur la Place du 13-Mai, ont commémoré à leur manière les événements du 13 mai 1972.

L'amnistie générale en suspens : demandée avec insistance par Pierrot Rajaonarivelo, elle ne sera pas décidée par la HAT mais par la Conférence nationale qui sera organisée en juin.

Le Capsat a effectué une perquisition au domicile de Vola Dieudonné, l'un des leaders du mouvement « légaliste ». Les militaires en cagoule ont conduit les trois fils du leader au siège du CNME pour interrogatoire. L'un de ses fils a été placé sous mandat de dépôt à Antanimora. Il serait soupçonné d'atteinte à la sûreté de l'Etat, d'association de malfaiteurs et d'incitation à la révolte. Selon ses proches, Vola Dieudonné est recherché et demeure introuvable. L'arrestation du fils pourrait donc être considérée comme un moyen de pression.

Le Collectif des citoyens et organisations citoyennes (CCOC) veut que le dialogue se concrétise entre les parties concernées par la crise dans les plus brefs délais. Un carton jaune sur lequel sera marqué «Mifanaraha» [Dialoguez !] sera distribué à la population pour l'impliquer dans la recherche de solution. Le CCOC considère que les politiciens sont les premiers responsables de la crise qui persiste. «La crise n'a que trop duré. Aucun malgache n'est épargné par le lourd tribut à payer».

Réunion des chefs des marines de l'océan Indien : les chefs des marines de 34 pays riverains de la région de l'océan Indien vont se réunir les 21 et 22 mai à Colombo pour discuter des moyens de renforcer la sûreté, la sécurité, la stabilité et la coopération maritime dans la région.

14 mai : audiences au palais de justice pour le journaliste de Radio Mada et les 4 parlementaires. Leurs collègues se mobilisent. Les « légalistes » autorisés à nouveau à manifester place de la Démocratie.

Les partisans de Marc Ravalomanana autorisés à manifester sur la place de la Démocratie : après trois semaines de bras de fer avec les autorités de Transition et les militaires, les « *légalistes* » ont été de nouveau autorisés à se rassembler en ce lieu symbolique durant les 2 jours de fin de semaine. La foule a répondu massivement à l'appel. Pour certains observateurs, cette mesure est avant tout destinée aux émissaires qui viennent d'arriver en nombre à Madagascar pour la reprise des négociations.

Procès du journaliste Evariste Ramanantsoavina : deux associations de journalistes ont mobilisé leurs membres pour un sit-in à devant le palais de Justice à Anosy durant sa comparution, en présence de Monja Roindefo qui a assisté à la cérémonie de la rentrée judiciaire. A l'issue de l'audition, le journaliste s'est vu refuser la liberté provisoire. Une rencontre était prévue avec le ministre de la Communication de la HAT, ainsi qu'un nouveau sit-in devant les ministères de la Justice et de la Communication, auquel ont été conviés tous les professionnels. Une cinquantaine de journalistes issus de divers organes se sont réunis pour échanger sur leur situation. Ils ont interpellé les directeurs de publication et les autorités politiques pour qu'ils respectent la liberté de la presse et ils ont lancé un appel à tous leurs confrères pour qu'ils cessent de dénigrer ceux des leurs qui n'épousent pas leurs convictions politiques. Cela, au nom de la nécessité d'être unis devant les menaces et autres intimidations venant d'un camp comme de l'autre. Le secrétaire général du ministère de la Communication a proposé un débat télévisé sur les problèmes de la profession.

Procès des 4 parlementaires arrêtés le 23 avril : 40 parlementaires étaient présents au palais de Justice à Anosy pour soutenir les parlementaires détenus sous mandat de dépôt à la prison d'Antanimora et convoqués au tribunal pour une audience.

Candidature à la présidentielle : concernant son exigence de non-présentation des anciens présidents à la future élection, Andry Rajoelina a laissé entendre que « *c'est Marc Ravalomanana qui ne veut pas se plier à cet accord. [...] Il est clair qu'il n'acceptera pas cette décision* », a-t-il souligné. En revanche, le président du Crn, Zafy Albert, a déclaré qu'il était prêt à se conformer à ces dispositions en cours de négociation avec les médiateurs internationaux et qui stipulent que « *tous ceux qui ont déjà exercé les fonctions de chef d'Etat ne peuvent se présenter à la prochaine élection présidentielle* ». Il en va de même pour le président de l'Avi, Norbert Lala Ratsirahonana, qui avait déjà annoncé son intention d ne plus postuler à des mandats électifs. Pour *La Gazette*, ne sait qui de Marc Ravalomanana ou de Didier Ratsiraka est contre le projet de charte.

L'avion « Force One I » modifié pour être utilisé par la HAT ? le quotidien *Les Nouvelles* affirme que le premier avion présidentiel, cédé à la compagnie Air Madagascar lorsque Marc Ravalomanana a acquis son appareil « *Force One II* », a été modifié afin d'être utilisé par le régime de Transition. De sources concordantes, les techniciens de la compagnie ont reçu l'ordre d'enlever le logo et de remettre l'avion dans son état originel, avec son immatriculation afin que les dirigeants actuels puissent l'utiliser. D'après la même source, le président de la HAT prévoit un déplacement à bord de cet avion sur plusieurs destinations extérieures.

La signature des nouveaux chefs Fokontany désignés par les nouvelles autorités pour la commune d'Antananarivo contestée par des chancelleries. Les habitants ne savent plus à quelle autorité s'adresser pour obtenir des documents administratifs officiels reconnus par

les chancelleries. Les anciens chefs de *Fokontany* qui possèdent encore les cachets officiels sont sollicités alors qu'ils ne sont plus en fonction.

Andry Rajoelina : *' « L'homme que Dieu a choisi pour protéger Madagascar »* : selon le site *topchretien.com*, « invité par des proches d'Andry Rajoelina, Patrick Giovannoni vient de passer 15 jours au palais présidentiel de Madagascar. Au cours de ces deux semaines, le président du Parti Républicain Chrétien français (PRC) a joué un précieux rôle de conseil, alors que la Grande Île connaît un tournant politique majeur ». Pour le fondateur du PRC, en dépit de son jeune âge, «Andry Rajoelina est sans aucun doute l'homme de la situation. Il est l'homme que Dieu a choisi pour protéger Madagascar. Il est droit, persévérant et déterminé à honorer la confiance que lui a témoigné la population». Il a invité tous les malgaches à «faire masse autour de cet homme, qui s'adresse à Dieu plusieurs fois par jour, pour que sa nation soit transformée». Enfin, toujours selon ses dires, «il pourrait devenir un modèle pour beaucoup d'autres pays, comme l'ont été en leur temps, Martin Luther King, Nelson Mandela, Lech Walesa... et bien d'autres encore». [Parti ouvertement chrétien formé d'évangéliques et de catholiques, le PRC aurait renoncé dernièrement à présenter des candidats aux élections européennes].

Marc Ravalomanana et Kofi Annan se sont entretenus au sujet de la crise politique. L'ancien SG des Nations unies s'est engagé à jouer « un rôle actif afin pour contribuer au retour à l'ordre constitutionnel selon la Constitution de Madagascar », a affirmé un communiqué. C'était leur second entretien en l'espace de quelques jours. Il a indiqué que Kofi Annan lui a demandé de lui envoyer des interlocuteurs pouvant lui rapporter ce qui se passe réellement dans la Grande Ile.

L'envoyé spécial de la Sadc, Absalom Themba Dlamini, s'est dit optimiste. Sa mission, dit-il, consiste à faciliter le dialogue afin de revenir à « la normalité constitutionnelle dans les plus brefs délais », reconnaissant néanmoins n'avoir aucune solution toute faite. À propos de l'envoi des forces de paix de la Sadc, il a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet. La Sadc semblait avoir assoupli sa position, en n'exigeant plus le retour de l'ancien président Ravalomanana au pouvoir. La priorité est désormais à la « facilitation du dialogue ». La Sadc, a-t-il souligné, « n'est pas le messenger de qui que ce soit ».

15 au 17 mai : Andry Rajoelina rencontre Kadhafi en Libye, intenses tractations diplomatiques avant la reprise des négociations, le régime autorise une importante manifestation des « légalistes » et libère leur porte-drapeau Razily

Plus de 10.000 partisans de Ravalomanana réunis à Antananarivo le samedi 16 mai place de la Démocratie : la mobilisation des « légalistes » qui tendait à s'étioler se trouve relancée. «La pression populaire est nécessaire dans cet environnement de dialogue», a déclaré le porte-parole du Tim, ajoutant : « nous devons nous préparer pour l'arrivée de Marc Ravalomanana qui sera par ailleurs le chef de notre délégation ». Le meeting a débuté par des prières dirigées par des « Mpiandry ». Plusieurs figures du mouvement se sont exprimées à la tribune. Alain Andriamiseza a confié qu'il avait rencontré un représentant de la HAT pour réaffirmer à la Transition que la délégation « légaliste » ne peut négocier qu'en présence de Marc Ravalomanana. Mais sur d'autres plans, tels que la libération des détenus politiques, « nous pouvons en discuter », a-t-il ajouté.

Marc Ravalomanana négociera à condition de rentrer à Madagascar : «Aucune négociation ne sera faite tant que je ne serai pas de retour à Madagascar», a-t-il dit au téléphone à ses partisans rassemblés sur la place de la Démocratie. «On a des rencontres préalables, mais nous exigeons le retour de Marc Ravalomanana et la libération des détenus politiques afin de commencer les

négociations», a confirmé Jean-Louis Rakotoambo, président du parti Teza et soutien de Marc Ravalomanana. Les représentants de la communauté internationale présents à Madagascar pour tenter de faire signer une «Charte de la Transition» aux quatre mouvances politiques du pays (celles de Didier Ratsiraka, Albert Zafy, Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina) ont dit ne pas avoir pas été informés de ce préalable. «En politique, tout est demandable», a réagi Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA, ajoutant : «les contacts que nous avons repris prouvent que tout le monde demande le dialogue».

Analyse d'Alain Rajaonarivony (blog) : « Le mouvement légaliste n'a pu être étouffé et Antananarivo renoue donc avec les grands rassemblements. Deux mois après son avènement, le nouveau pouvoir est en plein questionnement. A aucun moment, il n'a réussi à convaincre de sa légitimité et à faire oublier le coup d'état du 17 mars. Petit à petit, Ravalomanana qu'on croyait éliminé, revient dans la course, de son exil doré en Afrique du Sud. Il en est même maintenant à poser ses conditions : plus de négociations avant son retour au pays a-t-il déclaré à ses partisans. Il est vrai que le président était énervé. Le protocole qu'il était en train de négocier a fait l'objet de fuites émanant, selon la précision de l'AFP, d'«une source diplomatique française». Or, les Malgaches étaient encore en pleins pourparlers. S'il fallait une preuve des tentatives d'interférences de certains groupes d'intérêts français dans les affaires de la Grande Ile, ce qui vient de se passer en est une. Andry Rajoelina a été obligé de réagir très vite et a annoncé qu'il acceptait de se retirer à condition que tout le monde en fasse autant ».

Le « cyber héros » Razily est libre : il est apparu à Ambohitovo devant une foule en liesse acclamant le « héros » du mouvement dont on était sans nouvelles depuis le 28 mars. Il avait ce jour-là défié les coups de feu des militaires, le drapeau à la main et un cartable d'écolier comme seul bouclier, puis il avait été capturé par ces derniers. Pour les « légalistes », la place de la Démocratie s'appellera désormais « kianja Razily ».

Concessions et apaisement : Pour Tribune, « On ne peut que se féliciter de certaines concessions qui ne sont pas que hautement symboliques, comme la libération de Razily, le porte-drapeau des « légalistes », ou le retour autorisé de ceux-ci sur la place de la Démocratie à Ambohitovo. De tels gestes vont dans le sens de l'apaisement indispensable à un dialogue productif, même s'il est permis de relativiser leur spontanéité et d'attribuer une partie du mérite à la pression de la communauté internationale ».

Retour de Marc Ravalomanana à Madagascar par la force ou par la négociation ? Répondant à un journaliste de la chaîne Al-jazeera, qui lui posait la question, il a répondu : « Les deux. Il y a deux options. Commencer les négociations d'abord, et alors je suis sûr que je trouverais une solution pour revenir au pays. Ou alors, il y a une deuxième option, que j'utiliserais si nécessaire ».

Andry Rajoelina rencontre Kadhafi en Libye : le président de la HAT a effectué sa première sortie à l'étranger pour se rendre à Tripoli, invité par le président en exercice de l'UA. Il a déclaré que cette visite constituait la première étape d'une campagne diplomatique destinée à convaincre les dirigeants étrangers qu'il est le président légitime de Madagascar et souhaite de bonnes relations avec le reste du monde. Andry Rajoelina a quitté l'île à bord d'un avion affrété par Mouammar Kadhafi. Cette rencontre s'est déroulée quelques jours après que l'envoyé spécial de la Sadc ait annoncé l'assouplissement de la position du bloc économique régional, jusqu'ici l'un des plus intransigeants vis-à-vis du régime de Transition. A son départ, Andry Rajoelina a exprimé son refus d'une éventuelle rencontre avec Marc Ravalomanana. «Il est hors de question d'organiser une table ronde avec l'ancien président», a-t-il



soutenu. « *Après la Libye, la HAT compte aussi défendre la cause de Madagascar en Algérie, au Sénégal et à New York* », a affirmé le ministre des Affaires étrangères.

Andry Rajoelina, a remis à son interlocuteur les documents qui démentent le coup d'État et qui présentent le programme du gouvernement de Transition. Il aurait appelé le président en exercice de l'UA à poursuivre ses initiatives en faveur du rétablissement de la stabilité et demandé l'appui du

président libyen dans l'organisation des élections.

Le président de la HAT était accompagné de son conseiller spécial Patrick Leloup. Ce dernier ainsi que trois autres français ont été expulsés en début d'année par le régime Ravalomanana pour « *atteinte à la sûreté de l'Etat* ». Patrick Leloup, est un proche et ancien conseiller d'Alain Ramaroson, lequel était lui-même un ancien conseiller de Marc Ravalomanana, passé dans le camp d'Andry Rajoelina.

Andry Rajoelina a reconnu que la discussion avec son hôte a surtout porté sur la forme et le renforcement de la coopération bilatérale. Selon *Les Nouvelles*, des observateurs ont affirmé en effet que Kadhafi voudrait s'affirmer face aux intentions affichées par des investisseurs de l'Arabie Saoudite. Des projets sociaux, comme la construction d'universités et de centres hospitaliers seraient envisagés. Il y aurait un engouement subit des Arabes pour investir au pays. Mais cet engouement pourrait bien dissimuler une véritable concurrence entre les uns et les autres. Pour le quotidien, Andry Rajoelina devra faire montre de prudence et ne pas se laisser séduire par les offres mirobolantes de qui que ce soit, en dépit du fait que les finances publiques sont actuellement en sérieuse difficulté.

De retour de son voyage, Andry Rajoelina a affirmé avoir obtenu la « *compréhension* » de Kadhafi. Sa rencontre avec le président libyen semblait l'avoir conforté dans sa détermination à ne plus revenir en arrière, encore moins remettre en cause son pouvoir.

Les ambassadeurs nommés par Marc Ravalomanana maintenus à leurs postes : statuant sur le recours déposé par les avocats des intéressés, le Conseil d'Etat a ordonné le sursis à exécution du décret du président de la HAT portant abrogation des nominations de 5 ambassadeurs (à Paris, Bruxelles, Berlin, Pretoria et Addis-Abeba). Pour *Midi*, « *la décision du Conseil d'Etat pourrait être assimilé à un revers pour la HAT, mais en matière d'Etat de droit, elle démontre que la Justice a retrouvé son indépendance* ». Les ambassadeurs avaient été limogés de par Andry Rajoelina le 27 mars en raison de leur fidélité à l'ancien président. Pour les observateurs, le gouvernement de Transition s'est rendu compte de la nécessité de travailler avec ces diplomates pour obtenir la reconnaissance internationale.

Le gouvernement installe les chefs de région : les dirigeants du régime transitoire ont participé à la mise en place des chefs de région afin d'éviter les désagréments nés des contestations locales sur leur choix dans certaines circonscriptions. « *On peut procéder à une alternance douce. Je sollicite la communauté internationale de ne pas nous mettre des bâtons dans les roues et semer la pagaille. [...] Nous voulons un changement dans la paix et non dans les troubles* », a lancé le ministre de l'Aménagement du territoire.

La Commission « Constitution et lois » issue des Assises nationales lance le débat sur les futures institutions de la IVème République : elle a remis son document cadre aux experts régionaux qui seront chargés de consulter les citoyens sur une série de questions. Portant entre autres sur la forme de l'Etat (unitaire ou fédéral) ; le type de Parlement (monocaméral ou bicaméral) ; la physionomie de l'Exécutif. Dans ce dernier cas, les Conférences régionales

dont les travaux seront synthétisés par la Conférence nationale, auront à se prononcer sur le maintien ou la suppression du poste de Premier ministre. La question de la durée du mandat présidentiel ainsi que le nombre de quinquennats ou de septennats qu'un président pourra effectuer sera également à l'ordre du jour des Conférences régionales. Ces dernières auront également à se prononcer sur le retour aux provinces ou le maintien des régions. Par ailleurs, la Commission a tracé les grandes lignes de la loi sur les partis; de la loi sur le statut de l'opposition et de la loi sur le statut des anciens chefs de l'Etat.

Une population en majorité spectatrice : le chef de la délégation européenne, Jean Claude Boidin, a déclaré sur la chaîne *MaTv* que le pays profond est loin des préoccupations des politiques et des événements qui se produisent dans la capitale. Sans doute pour dire, selon *Tribune*, que le peuple dont on parle tant est dans sa grande majorité « *spectateur* » et partagé. Mais aussi pour signifier que le dialogue que tout le monde souhaite doit être inclusif et que dans ce cadre, il faut aussi prendre en compte les attentes de ces populations qui sont demeurées en marge de la crise politique.

Aide après-crise : le PAM accorde 2.000 tonnes de vivres. Un projet d'appui nutritionnel, lancé en avril, devrait bénéficier à 75.000 familles en milieux urbains, notamment dans la capitale, à Toliara et à Fianarantsoa.

18 mai : la société civile et l'UE se mobilisent pour relancer le dialogue. Marc Ravalomanana à la recherche de compromis pour rendre son retour acceptable

Marc Ravalomanana prêt à un référendum ou à une élection présidentielle anticipée après son retour au pouvoir : de son exil de Johannesburg, il a redit qu'il était prêt à rentrer « *immédiatement, dans quelques semaines à Madagascar* ». Une fois rétabli à la tête de l'Etat et seulement dans ces conditions, « *je suis prêt à faire des élections, soit des élections anticipées, soit un référendum pour poser la question à la population si elle accepte que je termine mon mandat ou non* », qui expire en 2011, a-t-il ajouté. Ces élections anticipées seraient un scrutin présidentiel, auquel il entend se présenter, a-t-il précisé. Avant l'organisation d'une élection présidentielle anticipée ou d'un référendum, « *je vais mettre en place un gouvernement de consensus avec la participation de tous les acteurs politiques et aussi la société civile* », a développé M. Ravalomanana. Interrogé pour savoir si Andry Rajoelina ferait partie de ce gouvernement, il a répondu : « *Ce n'est pas moi seul qui vais décider [...]. Si la majorité accepte de le faire entrer dans le gouvernement, pourquoi pas ? Mais la condition est de respecter la Constitution.* ». Il a par ailleurs jugé très durement la médiation de l'envoyé spécial de l'Onu à Madagascar, Tiebilé Dramé : « *Je n'ai pas confiance en l'émissaire de l'Onu, qui favorise un régime anticonstitutionnel lorsqu'il propose que je ne dois plus me présenter à la prochaine présidentielle. [...] Ce ne sont pas les Nations unies qui doivent diriger la négociation. Il faut respecter les structures existantes : c'est la Sadc, après la Sadc, c'est l'UA, et après l'UA, ce sont les Nations unies. [...] Laissez la Sadc fixer l'agenda* ».

La société civile offre ses services pour relancer le dialogue : le Gesci (Groupement des entités de la société civile) appelle au dialogue entre les partisans de Rajoelina et de Ravalomanana. Le président de la nouvelle plate-forme de la société civile a demandé aux deux camps de manifester leur volonté politique de dialoguer. Il a souhaité un geste significatif minimal d'apaisement de part et d'autre, qui pourrait se traduire par une trêve politique. « *Nous procéderons à l'organisation de la rencontre une fois que les deux parties se déclarent prêtes* », a proposé un porte-parole. Pour rassurer les parties en conflit, le Gesci leur fera parvenir une charte de neutralité. Le vice-président du Gesci s'est montré optimiste sur l'aboutissement de la mission de négociation menée par le Groupement. Il a indiqué que les

tractations en vue du dialogue sont en bonne voie. *« Des entretiens ont déjà eu lieu ailleurs, c'est pourquoi l'appel est maintenant lancé »*, avance-t-il. Mais les « *légalistes* » ont fait savoir qu'aucun dialogue n'était possible sans le retour sécurisé de Marc Ravalomanana et la libération de ses partisans détenus en prison. Madeleine Ramaholimihaso du Sefafi, José Rakotomavo du Cercle d'études et de réflexion sur l'économie et de la solidarité (Ceres), ainsi que Bruno Rakotoarison du Comité national d'observation des élections (Kmf/Cnoe) sont impliqués dans le processus. Le Gesci a été créé le 21 avril; il regroupe 8 associations. La première AG du groupement, tenue le 22 avril dernier, a décidé qu'il assurera le suivi des Assises nationales, notamment par la préparation des Conférences régionales et de la Conférence nationale.

L'UE tente de renouer le dialogue entre les acteurs de la crise : le « *dialogue politique* » prévu pour le 19 mai se déroulera en 3 temps, faute de pouvoir réunir les protagonistes autour d'une même table. Le rendez-vous, censé se tenir entre l'UE et le gouvernement, est élargi à d'autres entités. Une première réunion avec les mouvances politiques est prévue à l'ambassade de France. Les représentants de l'UE recevront ensuite une délégation d'une dizaine de personnes issues de la société civile. Par la suite, la délégation, dirigée par l'ambassadeur tchèque, se rendra à Iavoloha. Elle rencontrera la HAT et 9 membres du gouvernement. Les politiciens semblaient vouloir accorder du crédit à ces rencontres. *« Nous répondrons présents »*, a fait savoir le porte-parole du Tim. L'ancien parti au pouvoir a fait ainsi une dérogation à sa position exigeant comme préalable aux discussions le retour de l'ancien chef de l'Etat. Le Crn d'Albert Zafy a confirmé également sa participation.

Normalement, le « *dialogue politique* » a lieu deux fois par an pour discuter de la coopération entre l'UE et le gouvernement. Compte tenu du contexte, le rendez-vous prend un accent particulier. Selon Jean-Claude Boidin, le « *dialogue politique* » devrait permettre de *« mieux comprendre les changements en cours, les attentes de chacun et mesurer le chemin à parcourir pour restaurer le respect des éléments essentiels de Cotonou »*.

Coïncidence ou hasard du calendrier, le « *dialogue politique* » se déroulera au moment où les envoyés spéciaux du Groupe de contact s'activent pour faciliter les négociations. Des initiatives qui visent à arracher une convention politique. *« Nous le [dialogue politique] mènerons en étroite liaison avec le Groupe de contact international »*, a indiqué l'ambassadeur de l'UE.

Les « *légalistes* » n'ont pas pu manifester à Ambohitovo en raison du blocage des militaires. Ils sont revenus dans l'enceinte privée du Magro d'Ankorondrano.

Le président du Csdm (Conseil supérieur de la démocratie à Madagascar) a lancé un appel à la communauté internationale, notamment à l'émissaire des Nations unies pour le respect des différentes conventions qui ont été élaborées face à la crise politique : *« Vous ne devez pas vous tromper sur la réalité qui existe dans le pays. La démocratie qui existe actuellement est une démocratie dictatoriale, un fait auquel le mouvement légaliste n'adhère pas. Vous avez négocié au Swaziland, en sortant des conventions, vous avez dit que le retour de Marc Ravalomanana était nécessaire pour la réconciliation. Veuillez respecter ces conventions. Nous réitérons en outre nos revendications pour la libération de Manandafy Rakotonirina et d'Ihanta Randriamandranto »*.

Manandafy Rakotonirina rassure ses partisans par téléphone depuis son lieu de résidence surveillée : selon ses dires, les membres du gouvernement « *légaliste* » déjà nommés *« exercent leur mission malgré les conditions imposées par les putschistes. Ce sont de très bons techniciens dans leurs secteurs. Ils ont de bons contacts avec l'administration de leur ministère et ils peuvent mettre en marche la machine administrative dès que les conditions de légalité le leur permettront. Je continue d'avoir des contacts avec eux »*.

Minoterie Mana (groupe Tiko) : des employés réquisitionnés. L'usine ne fonctionne plus depuis plusieurs semaines en raison de l'insécurité des biens et des personnes. Selon *Midi*, plus de 2.400 tonnes de farine y auraient été saisies par la HAT sans présentation de documents y afférant. Selon le groupe Tiko, une cellule opérationnelle procède à la réquisition des employés pour remettre la minoterie en marche, étroitement surveillés par des militaires. Certains auraient été menacés et enlevés auprès de leurs familles. Plus de 30.000 tonnes de stocks de blé seraient encore entreposées dans cette usine, sa capacité de production n'atteignant pour l'heure que 150 tonnes de farine par jour. Le groupe Tiko a porté plainte contre la réquisition. La farine Mama est vendue à prix cassés sur le marché, alors que la minoterie n'a pas acquitté les frais portuaires liés à l'immobilisation de cargos et aux frais de stockage. Le prix des autres marques s'envole. La population est en attente des livraisons promises par l'Arabie Saoudite.

19 mai : échanges approfondis entre l'UE et la HAT dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Andry Rajoelina affirme avoir reçu l'appui de Kadhafi et intensifie sa quête de légitimité internationale

« *Dialogue politique* » UE / HAT : **discussions interminables.** Plus de trois heures n'ont pas suffi à convaincre l'UE de la constitutionnalité de la Transition. L'UE a posé plusieurs questions à Andry Rajoelina et son équipe sur les circonstances de sa prise de pouvoir. En effet, lors du discours d'ouverture, le Président de la HAT s'est une nouvelle fois expliqué la soif de changement de la population et les objectifs de la Transition. L'ambassadeur tchèque, chef de délégation, a présenté les souhaits de l'UE que sont : « *le retour à l'ordre constitutionnel dans les plus brefs délais* » et « *la tenue d'élections transparentes, libres et démocratiques et suivant les normes internationales* ». Andry Rajoelina a répondu que l' « *on peut organiser les élections présidentielles dans les plus brefs délais, mais à la manière dont les précédents présidents les ont faites. Dans ce cas, on n'a pas besoin de la communauté internationale* ». A l'issue du Dialogue, Monja Roindefo a proclamé la continuité du processus, à travers les Assises nationales et régionales qui permettront, d'après lui, une sortie de crise consensuelle. Cette rencontre n'avait pour objet que d'examiner les articles 8 et 9 de l'Accord de Cotonou entre les pays ACP et l'UE. Articles basés sur les droits de l'homme, les principes démocratiques et l'Etat de droit. L'article relatif aux élections sera examiné ultérieurement.

Andry Rajoelina affirme avoir reçu l'appui de Kadhafi : dans un communiqué publié postérieurement à son retour, la HAT a affirmé de manière catégorique que la position du leader libyen est claire et qu'il n'y a pas de justification raisonnable pour le retour de l'ancien président à la présidence. Le dirigeant libyen aurait estimé que le régime de Transition doit poursuivre sa mission et mettre en place les véritables bases de la démocratie. Il aurait encouragé le gouvernement à tenir des consultations régionales et la conférence nationale, afin de préparer une nouvelle Constitution et un nouveau Code électoral. *L'Express* s'interroge : « *et si la visite de Andry Rajoelina constituait un tournant pour la Transition ?* ». A noter toutefois qu'il n'y a pas eu de communiqué officiel conjoint permettant de confirmer cette vision.

En quête de légitimité internationale, la délégation de la HAT conduite par Andry Rajoelina, à peine rentrée de Libye, devait se rendre respectivement à Dakar, à Alger et à Rabat.

Le Comité des journalistes pour un retour à la déontologie de la profession : selon ce Comité, l'image du journalisme a été ternie suite à la participation de certains confrères à des actions et des activités politiques. Les journalistes veulent revenir à la déontologie et à

l'éthique de leur profession. Un « *Comité pour la réconciliation* », composé de 9 personnes, a été constitué.

Le nouveau directeur de la chaîne Tvm, Ravaoajanahary Johary, a été congédié par le ministre de la Communication. Quelques semaines seulement après sa nomination, ce journaliste de formation et de profession serait devenu indésirable. Avant d'être nommé par le Conseil des ministres, il avait été désigné par les personnels à la tête de la Tvm au lendemain de l'incendie de la station par les Tgvistes. Lors de son investiture, cet ancien rédacteur en chef de Tvm avait déclaré vouloir remettre la chaîne sur la voie d'un vrai professionnalisme.

Le mandat d'arrêt contre Ravalomanana maintenu. La tenue du dialogue entre les protagonistes n'a pas d'effet suspensif sur la poursuite judiciaire menée contre l'ancien président de la République, a déclaré la ministre de la Justice.

Affrontements à l'ambassade de Madagascar à Paris : suite à la décision de la HAT de nommer Rinah Rakotomanga comme Conseillère, des éléments du GTT sont venus en nombre à l'ambassade, tenue par les « *légalistes* », pour la déloger. Sa prise de fonction a pu se dérouler après quelques échauffourées mais de nouveaux incidents ont éclaté les jours suivants avec des militants du GTT. La police française a dû s'interposer.

20 & 21 mai : démarrage du dialogue inclusif avec toutes les parties sous l'égide du Gic (UA, Onu, Oif, Sadc) dans un climat jugé constructif. Ultimatum de l'UE et possible anticipation des élections présidentielles. Libération du journaliste de Radio Mada

Ultimatum des ambassadeurs de l'UE : au lendemain du « *Dialogue politique* », ils ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont annoncé que « *les Malgaches ont entre 120 et 150 jours pour trouver une issue à la crise. Sinon, des mesures seront prises concernant les relations du vieux continent avec la Grande Ile* » Sans préciser de quelles mesures il s'agit, les diplomates ont tout de même pris soin de dire qu'ils ont « *l'espoir de ne pas en arriver là.* ». Cette prise de position est conforme aux termes de l'Accord de Cotonou liant les deux partenaires. Elle a été transmise aux différents protagonistes, appelés à prendre leurs responsabilités, plus particulièrement sur la nécessité du retour à l'ordre constitutionnel, le respect de l'Etat de droit, la démocratie, le respect des libertés individuelles. Contrairement aux usages, et sans doute pour faire pressions sur les protagonistes, l'ultimatum a été rendu public. Les ambassadeurs ont rappelé la Résolution adoptée par le Parlement européen concernant la prise de pouvoir par le régime de Transition. « *Les principes sont sérieusement violés après les transferts inconstitutionnels du pouvoir du 17 mars [...] Nous avons clairement indiqué que nous ne pouvons pas nous satisfaire pleinement de la situation à Madagascar* », ont-ils souligné. A l'issue d'une période d'observation de 30 jours, l'UE programmera un autre « *Dialogue politique* » pour mesurer l'évolution de la situation.

Les présidentielles en mai 2010 ? L'avancée des élections présidentielles au mois de mai 2010 a été évoquée par Andry Rajoelina. L'idée d'une présidentielle anticipée avait déjà été abordée lors du « *Dialogue* » avec l'UE. Mais le président de la HAT a une nouvelle fois mis en avant les préalables techniques : « *La communauté internationale ne peut pas imposer comme ça l'organisation du scrutin. Elle devrait plutôt nous appuyer dans le processus* ». L'UE serait disposée à apporter sa contribution à la confection de la liste électorale. Des observateurs pourraient aussi être proposés pour superviser le déroulement du scrutin.

Démarrage du dialogue inclusif avec toutes les parties sous l'égide du Gic (UA, Onu, Oif, Sadc) : dans le prolongement des pourparlers qui s'étaient tenus à l'ambassade du Sénégal, les discussions avec les « quatre mouvances » ont pour objectif d'élaborer une « *Charte de la Transition consensuelle* ». Si aucun accord politique de consensus n'est ressorti de la première journée de négociations, le groupe de contact aura au moins réussi le pari du dialogue courtois entre toutes les parties. Consensus, ouverture... Tiebilé Dramé¹ veut y



croire. Pour le médiateur des Nations unies, cette rencontre prouve d'abord que les esprits ont changé : « *cela fait des semaines que nous faisons le « go-between » entre les différentes mouvances alors quand nous avons eu l'idée de les mettre ensemble, c'est que déjà nous considérons que la situation était mûre pour cela. La réunion prouvait qu'effectivement la situation était en effet mûre, nous n'avons pas perdu notre temps* ». La mouvance Ravalomanana a bien mis en avant des préalables mais

pourtant, à en croire l'émissaire des Nations unies, le dialogue a largement dépassé ce schéma pour entrer dans le vif du sujet.

Au terme de la 3^{ème} journée, trois ou quatre grandes questions, dont celles portant sur la formation du gouvernement et la répartition des tâches, ont été abordées. « *Les participants font preuve d'une attitude globalement responsable* », a déclaré un porte-parole. L'accord politique, une fois signé, devrait conduire à une Transition pacifique et neutre, favorable à la mise en place d'un gouvernement de consensus et d'un Parlement de transition consensuelle. On s'acheminerait donc vers la remise en cause du gouvernement Roindefo. Quant au « *Parlement de consensus* », c'est Manandafy Rakotonirina qui l'avait proposé avant son arrestation.

L'envoyé spécial de l'Onu a salué les initiatives de la société civile.

Le journaliste de Radio Mada, Evariste Ramanantsoavina, libéré : après une semaine de délibération, il a été relaxé au bénéfice du doute, faute de preuves sur les 6 chefs d'inculpation retenus contre sa personne. En revanche, celui-ci doit s'acquitter d'une amende de 1 million Ar pour diffusion de fausses nouvelles. Le verdict a mis du baume au cœur des professionnels des médias. Les associations de presse continuent toutefois d'exiger des conditions de travail plus rassurantes, sachant que de nombreux journalistes ont été victimes d'actes de violence et d'intimidations au cours des derniers mois, tandis qu'un certain nombre de médias a été saccagé. Ils ont été nombreux à venir assister à sa libération. C'est en effet la première fois que l'un des leurs est jeté en prison depuis près de 15 ans.

Andry Rajoelina renonce à son voyage en Algérie et au Maroc. Cette tournée africaine devait se situer dans le prolongement de son récent voyage en Libye. Selon la LOI, et contrairement aux informations données par certaines sources proches de la HAT, le roi Mohammed VI n'a pas invité Andry Rajoelina.

La french connexion de Tgv : selon la LOI, Paris aurait recommandé Tgv à Kadhafi. Nicolas Sarkozy avait dénoncé le « *coup d'Etat* » d'Andry Rajoelina. C'est pourtant un membre de son Cabinet qui aurait facilité le voyage de celui-ci en Libye. « *Claude Guéant, le secrétaire général de la présidence française, s'est démené pour obtenir que le "guide" libyen Mouammar Kadhafi reçoive Andry Rajoelina. Guéant a d'abord téléphoné en ce sens à Bashir Saleh, le directeur de cabinet de Kadhafi. Puis, plus tard, il a décroché son téléphone pour appeler directement*

¹ Tiebilé Dramé, homme politique malien, exilé en Europe entre 1988 et 1991, aurait travaillé pour Amnesty international. Il a enquêté sur la situation des droits de l'Homme en Afrique de l'Ouest

Kadhafi afin de lui recommander le président de la HAT. Du coup, Kadhafi a accepté d'envoyer un avion spécial chercher Tgv et sa suite à Antananarivo, s'est entretenu avec lui sous la tente à Tripoli, et a même tenu à le garder à dîner le 17 mai, ce qui a retardé d'un jour le retour de Tgv à Antananarivo. Tgv était aux anges et a téléphoné le 17 au soir à l'avocat français Robert Bourgi² pour lui dire que tout s'était bien passé à Tripoli et pour lui demander de remercier Guéant de son entremise efficace. Lors de son déplacement en Libye, Tgv était accompagné de plusieurs Français dont Patrick Leloup, son conseiller pour les questions de sécurité. Sous le précédent régime, Leloup avait été expulsé de Madagascar par le ministère de l'Intérieur car il était considéré comme un soutien de Tgv, alors dans l'opposition. En effet, Leloup est un ancien conseiller d'Alain Ramaroson, l'actuel président de la Commission Sécurité et Défense de la HAT. Deux autres français étaient aux côtés de TGV en Libye. Il y avait l'avocat Anne-Philippe de La Giraudière du cabinet La Giraudière, Larroze et associés. C'est lui qui avait obtenu la libération de Natacha Barday, l'épouse de l'homme d'affaires Riaz Barday, emprisonnée à Antananarivo après que son mari eut été expulsé fin 2006 par le gouvernement de Marc Ravalomanana. L'autre Français présent aux côtés de Tgv est Philippe Leclerc, le président de la société d'ingénierie financière Orizon Finance où travaille également Sophie Deniau, la belle-fille de l'ancien ministre français de la Justice, Jacques Toubon »

Dans l'entourage français d'Andry Tgv, LOI cite encore Gilles Camilleri, patron d'un hôtel-casino à Mahajanga, dont l'épouse, Evelyne Rohmer, figure en 4^{ème} position sur la liste de Xavier Desplanques pour l'élection, le 7 juin, des représentants des Français de l'Océan indien à l'Assemblée des Français de l'Etranger (AFE).

TopMada : *« La France ne se cache plus »* : pour le site « *légaliste* », la France se découvre de plus en plus dans ses manœuvres pour neutraliser définitivement Marc Ravalomanana. « Nous avons déjà reçu la visite de Robert Bourgi, qui prétendait avoir eu la peau de Jean-Marie Bockel, l'ancien ministre français de la Coopération qui abhorrait les réseaux francophones et ses pratiques néocoloniales. Ainsi, nous devons à Claude Guéant, le puissant secrétaire général de l'Elysée, l'introduction d'Andry Tgv auprès du Guide Mouammar Kadhafi. Claude Guéant est un gardien des méthodes « anciennes » contrairement à Jean David Levitte et Bruno Joubert qui sont plus « modernes » et donc adversaires de la diplomatie parallèle. Il est clair que les condamnations de la France, de la Francophonie et de l'Union Africaine ne sont que de façade. Il y a d'ailleurs un symbole qui ne trompe pas : l'arrivée de l'Ambassadeur de France le lendemain de la victoire d'Andry Tgv, le lendemain, jour pour jour. Cela rappelle aux connaisseurs de la Francophonie, l'arrivée de Guy Penne à Ouagadougou le lendemain du coup d'Etat contre Thomas Sankara. Le lendemain aussi, jour pour jour. [...] Oui, cette crise est maintenant plus claire : la France veut se réserver un nouveau protectorat pétrolier et minier comme l'était le Gabon et bien d'autres pays en Afrique de l'Ouest ».

Le Conseil militaire en place : le régime de Transition a présenté le Conseil militaire de défense nationale (Cmdn), chargé, entre autres, des études en vue de l'adoption d'une politique de défense. Le gouvernement veut montrer sa détermination à rétablir l'ordre, après les événements politiques de ces derniers mois. « Nous connaissons tous la situation. Il faut prendre des mesures pour rétablir la sécurité », a déclaré Andry Rajoelina, qui a précisé : « L'éducation des forces armées incombe à la Cmdn, pour qu'elles redeviennent le dernier rempart de la Nation ». On retrouve enfin dans ce Conseil les généraux éclipsés par les colonels mutins nommés ministre de la Défense et chef d'Etat-major. Il est une manière détournée de remettre en place une hiérarchie et une discipline mises à mal par le coup d'Etat.

². Avocat et intermédiaire, familier de l'ombre quoique habitué des palais présidentiels, ce personnage affable et intrigant, né à Dakar au sein d'une grande famille de marchands libanais, est l'un des animateurs patentés des réseaux d'influence qui continuent d'irriguer l'ancien empire colonial français. Naguère, il fut au moins l'élève - sinon le légataire - de Jacques Foccart, le plus secret des conseillers du général de Gaulle. Il en a gardé des manières de sphinx et un carnet d'adresses incomparable au sud de la Méditerranée. (*Le Point*)

La mise en place du Cmdn permet de contrecarrer les actions de la frange de l'armée qui demeure loyale à Marc Ravalomanana. *[La création de cet organe de manière unilatérale par la HAT sera vivement condamnée par les « mouvances » Ratsiraka et Ravalomanana au terme des négociations devant aboutir à la signature d'une « Charte de la Transition »]*

Marc Ravalomanana fait sa communication sur YouTube : le président déchu a enregistré une vidéo diffusée sur le site. En trois langues, il appelle les Malgaches et la communauté internationale à « *mettre fin* » au « *régime putschiste* » d'Andry Rajoelina.

22 mai : Négociations sous l'égide du Gic : un projet d'accord aurait été adopté. L'ambassadeur américain rappelé en consultations. Les circonstances de la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina revisitées

Un projet d'accord aurait été adopté par les protagonistes : *L'Express* a annoncé que les protagonistes seraient parvenus à un accord sur un certain nombre de points. « *Après de longs débats, les parties malgaches ont convenu de respecter le droit des anciens chefs de l'État et du chef de l'État de Transition de se présenter à l'élection présidentielle* ». La proposition des médiateurs internationaux d'exclure de la compétition électorale les trois anciens chefs d'Etat a été rejetée par les représentants des quatre mouvances. C'est l'un des principes, consignés dans une déclaration des émissaires du Gic. Les anciens chefs d'État et le chef de l'État de la Transition bénéficieraient d'un statut spécial « *préservant la dignité et garantissant la sécurité des anciens chefs de l'État* ». Ils seraient regroupés au sein d'un « *Conseil des Sages* ». La durée de la Transition ne devrait pas excéder 14 mois après la signature de la Charte. Les élections devraient être organisées à la suite d'une évaluation par des experts nationaux et internationaux, de la capacité de Madagascar à les organiser. Les institutions de la Transition, qui seraient au nombre de huit, auraient également été définies. A part la HAT qui serait maintenue, le gouvernement serait d'union nationale. Un Congrès et un Conseil économique et social seraient mis en place. Un Conseil national de Réconciliation et une Commission électorale indépendante sont aussi prévus. Mais tout n'était pas encore réglé. Il restait encore à discuter de la composition et de la clé de répartition des institutions de l'Exécutif et du Législatif de la Transition, ainsi que de la question de l'amnistie, a indiqué l'émissaire des Nations unies. La troisième phase de la négociation, qui devrait aboutir à la signature de la « *Charte de la Transition* », débutera le 25 mai. Tiebilé Dramé de l'Onu et Eden Kodjo de l'Oif ne seront pas présents. Ils ont quitté la Grande île. « *J'ai encore une autre mission ailleurs. J'essaierai de voir l'amiral Ratsiraka* », a souligné l'émissaire de l'Onu.

RFI a dévoilé le contenu du document sur lequel les parties avaient à se prononcer : le projet, intitulé « *Principes d'un accord politique inclusif* », comprenait une vingtaine d'articles. Il prévoyait notamment que tous ceux qui ont assumé les fonctions de chef d'Etat - y compris celui de la Transition - ne pourront se présenter aux élections tout comme d'ailleurs les membres du gouvernement de Transition. Un cabinet de consensus serait composé de 30 membres désignés par les différentes mouvances, selon une clé de répartition qui reste à établir. Un Congrès de la Transition - disposant du pouvoir législatif - serait constitué des 127 députés de l'Assemblée et de 127 autres membres représentant toutes les couches et secteurs de la société malgache, nommés par le président de la HAT, sur proposition des autres mouvances. Un Conseil national de Réconciliation de 15 membres serait chargé de la révision des textes fondamentaux et de l'organisation de la Conférence nationale. En cas de modification constitutionnelle, les mouvances s'engagent à ne pouvoir modifier le mandat et les critères d'éligibilité du président de la République que par voie référendaire. Un taux de participation d'au moins 50% est nécessaire pour valider le scrutin. En ce qui concerne la Commission électorale indépendante (CEI) chaque mouvance désignerait un de ses

représentants, un également pour le ministère de l'Intérieur, le barreau de Madagascar, le syndicat de la magistrature, 5 pour les confessions religieuses et 2 représentants issus de la société civile qui présidera la CEI.

Perquisition chez Fetison Andrianirina, ancien conseiller régional Tim et chef de la délégation Ravalomanana aux négociations : le CMME, qui espérait trouver des armes et de l'argent, n'a finalement emporté que des documents. La nouvelle a fait l'effet d'une bombe à l'hôtel Carlton où les discussions entamaient la troisième journée. La délégation « *légaliste* » a menacé de quitter la table. Les facilitateurs ont été reçus à leur demande par Andry Rajoelina. Fetison Andrianirina restait convoqué par le CMME le 25 mai.

Mésentente entre « *légalistes* » rassemblés au Magro : deux entités aspirent à diriger le mouvement. Il s'agit de l'Alliance démocratique et du groupe des parlementaires. Leurs divergences sont apparues au grand jour lors d'un important rassemblement au Magro. Les représentants des politiciens, regroupés au sein de l'Alliance démocratique, ont exigé la libération sous 72 heures de tous les partisans de Marc Ravalomanana détenus en prison avant tout accord négocié. Les parlementaires, qui ne semblaient pas partager cette exigence, ont reproché à l'Alliance démocratique de vouloir récupérer le mouvement et de conduire les manifestants à de nouveaux affrontements avec les forces de l'ordre en les incitant à revenir sur la place de la Démocratie en cas d'échec de l'ultimatum.

Le journaliste de *Radio Mada*, Evariste Ramanantsoavina, a rejoint le mouvement des « *légalistes* ». Le Révérend Ndrianalijohn Andriamanampy s'est autoproclamé maire de la capitale. Le Révérend dirige une association politique connue sous le sigle de AMF/3FM dont les militants sont généralement issus des bas quartiers de la capitale. Cette formation a toujours été dans la mouvance du Tim.

Départ de l'ambassadeur des Etats-Unis : Niels Marquardt a quitté Madagascar à destination des Etats-Unis pour assister à des réunions et effectuer des consultations avec des hauts responsables du Gouvernement Américain, dont notamment le Secrétaire d'Etat Assistant aux Affaires Africaines. L'ambassadeur reviendra à Madagascar début juin. Il va faire le point sur la situation qui prévaut dans l'île depuis le coup d'Etat du 17 mars, dans lequel il a joué un rôle non encore élucidé. Mais il part surtout après les propos peu amènes et très peu diplomatiques proférés contre lui par Monja Roindefo et d'autres membres de la HAT.

Pour *Madatimes*, « *Plus que jamais, Madagascar se trouve ballotté entre les convoitises et les luttes d'influences des grandes puissances pour le contrôle de son riche sous-sol. Pour l'heure, les USA et la France sont en première ligne tandis que les autres pays comme l'Allemagne, le Japon et l'Angleterre semblent en retrait. La Chine, quant à elle, joue la discrétion de peur de se faire "voler" son contrat d'exploitation du site de minerais de fer de Soalala. Ce contrat attribué par le pouvoir Ravalomanana figure en partie dans le grief de la France contre le chef de l'Etat malgache. Et qui a fait déclencher l'opération coup d'Etat contre lui* ».

Eclaircissements sur les circonstances de la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina : le président du Sénat n'était pas disposé à assurer l'intérim. Selon l'analyse de *Midi*, l'UE condamne aussi bien la remise par Marc Ravalomanana des pleins pouvoirs à un Directoire militaire que leur transfert par ce dernier à Andry Rajoelina. Et ce, au motif que ni l'une ni l'autre procédure ne sont prévues par la Constitution. L'ambassadeur tchèque Petr Kopriva de rappeler l'article 52 de la loi fondamentale qui prévoit qu'« *en cas de vacance de la Présidence de la République par suite de démission, de décès, d'empêchement définitif [...], les fonctions de chef de l'Etat sont provisoirement exercées, jusqu'à l'entrée en fonction du Président élu, par le Président du Sénat, ou en cas de vacance de poste ou d'incapacité du Président du Sénat*

constatée par la HCC, par le gouvernement collégialement ». Le même article précise que « la vacance est constatée par la HCC ». Cette dernière devait effectivement juger que « l'ordonnance du 17 mars 2009 équivaut à la démission du Président de la République ». Et de valider dans la foulée, ladite ordonnance conférant les pleins pouvoirs à un Directoire militaire ainsi que l'ordonnance transférant les pleins pouvoirs à Andry Rajoelina. Pour l'UE qui admet implicitement la démission de Marc Ravalomanana, c'est le Président du Sénat qui devait exercer les fonctions du chef de l'Etat. Or, les langues se délient pour rapporter que « Yvan Randriasandratiniony a fait savoir une semaine auparavant à Iavoloha, devant le représentant de l'UA et les autres chefs d'Institution, qu'il n'était pas disposé à assurer éventuellement l'intérim ». Le Président du Sénat n'était d'ailleurs pas au pays le 17 mars. La HCC aurait donc dû constater la vacance de poste ou l'incapacité de Yvan Randriasandratiniony qui se trouvait à Maurice. L'homme estime après coup l'avoir échappé belle et sauvé ainsi sa vie en ne se voyant pas confier les rênes de l'Etat. Face à la carence ou à la vacance (c'est selon) du président du Sénat, la HCC aurait dû déclarer que c'est le gouvernement qui assure collégialement les fonctions de chef de l'Etat. Seulement, avant de remettre les pleins pouvoirs à un Directoire militaire et « après avoir mûrement réfléchi », Marc Ravalomanana avait pris la « décision difficile de dissoudre le gouvernement ». Ce qui rendait du coup inapplicable le deuxième cas de figure prévu par l'article 52 de la Constitution. Pour éviter tout risque de vacance du pouvoir, la HCC de juger que « l'intérieur supérieur de la Nation et le principe de la continuité de l'Etat font entériner les deux ordonnances précitées ». Face à une situation devenue quasi-inextricable si l'on applique à la lettre la Constitution, la communauté internationale en général et l'UE en particulier, ont nuancé leur position puisque le retour à l'ordre constitutionnel ne signifie plus retour au statu quo ante, mais à la tenue « des élections dans les plus brefs délais ».

23 & 24 mai : Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka se rétractent alors que le projet d'accord semblait en très bonne voie

Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka se rétractent : alors qu'un projet d'accord sur des « principes » ouvrant la voie à un règlement de la crise semblait être sur les rails le 22 mai au soir, les deux chefs d'Etat se sont rétractés dès le lendemain.

Dans une « lettre aux médiateurs », Didier Ratsiraka a demandé à ses représentants de quitter la table des négociations, car selon lui, « les conditions ne sont pas du tout réunies pour un dialogue serein, honnête et constructif ». La mouvance « Ratsiraka » demande « au préalable, à ce que toutes les poursuites, décisions, condamnations judiciaires et ou administratives prises à l'encontre » de ses partisans, « liées aux événements de 2002, soient purement et simplement annulées et singulièrement celles qui sont à caractère politique, et ce avant toute véritable négociation de sortie de crise sincère et apaisée. [...] J'ai récusé le coup d'Etat et les auto-proclamations de Marc Ravalomanana, de la même façon, je récusé l'auto-proclamation, le coup d'Etat et la politique du fait accompli d'Andry Rajoelina, que j'ai pourtant aidé au début de cette crise 2009 », a déclaré Didier Ratsiraka dans son courrier.

Du côté de Marc Ravalomanana, on « émet une totale réserve » et on pointe également les conditions dans lesquelles se déroulent les négociations et la non prise en compte des préalables que sont le retour de Marc Ravalomanana au pouvoir, la libération de Manandafy Rakotonirina et des autres prisonniers politiques, ainsi que le respect de la Constitution. « Pour l'instant, nous ne quittons pas encore la table des négociations, mais nous n'excluons pas une telle éventualité », a confié l'ancien député Raharinaivo Andrianantoandro, porte-parole du Tim et membre de la mouvance Ravalomanana aux discussions. « D'un côté, on négocie, de l'autre, on perquisitionne » remarquaient les observateurs politiques, faisant allusion à la perquisition au domicile de Fetison Andrianirina, chef de la délégation des « légalistes ». Les émissaires seraient par la suite allés protester auprès d'Andry Rajoelina à propos de «

l'insécurité généralisée dans le pays et de la rigidité de la position de ses représentants aux pourparlers ».

Marc Ravalomanana a remis en cause l'utilité du nouvel accord qui selon lui favorise un « régime illégal ». Lors d'une intervention téléphonique devant ses partisans, il a également demandé à ses représentants d'interrompre les négociations tant que la question de son retour comme « Président » et la libération des détenus politiques ne serait pas abordés. Lors de leur rassemblement, les leaders « légalistes » ont par ailleurs réitéré l'ultimatum qu'ils ont lancé au régime de Rajoelina, pour la libération des prisonniers politiques. « Ces prisonniers doivent être libérés avant lundi [25 mai], dans le cas contraire nous serons contraints de prendre des mesures spécifiques à compter de mardi », a martelé Alain Andriamiseza devant une foule survoltée.

Par ailleurs, les deux chefs d'Etat ont condamné la mise en place unilatérale par la HAT du CMDN, prévu dans la Charte mais qui n'avait pas encore fait l'objet d'un accord. Il en va de même pour la poursuite de la nomination des chefs de région, alors qu'il avait été convenu que les nominations aux hauts emplois de l'Etat se feraient de manière consensuelle.

Interrogé sur les événements de ces dernières 72 heures, Emmanuel Rakotovahiny, président du Crn s'est montré intransigeant : « Il est inadmissible de brandir la menace. Il faut signer l'accord en dépit de la présence ou de l'absence des uns et des autres », a indiqué l'ancien Premier ministre. « Ce n'est pas à cause d'une seule personne qu'on prend tous les Malgaches en otages », a-t-il déclaré.

Dramé Tiebilé, émissaire des Nations unies, avait déjà répondu publiquement aux préalables posés par les protagonistes : « La question du retour de Ravalomanana est déjà sur la table des négociations. Il n'y a pas de sujet tabou », avait-il expliqué. Il avait également évoqué des négociations concernant l'amnistie des événements de 2002. Une déclaration reprochée par la mouvance Ravalomanana, pour qui l'émissaire a violé la « clause de confidentialité » entre les parties prenantes aux discussions.

Des Tgvistes pour le départ du Groupe de contact : le « Comité national pour la défense de la transition » (CNDT) s'insurge contre ce qu'il qualifie d'ingérence de la communauté internationale dans la crise malgache. Il revendique l'arrêt des négociations au Carlton et invite le Gic à quitter le pays, Car c'est une affaire « *malgacho-malgache* ». Le CNDT estime, par ailleurs, que le Groupe de contact est en train d'oeuvrer pour le retour de Marc Ravalomanana. Ce comité est aussi contre la prise de position des anciens présidents. Pour cette association, toutes ces manoeuvres visent à déstabiliser le régime en place.

Alain Ramaroson, membre de la HAT et président de la Commission Sécurité et défense, partage cette analyse. « La communauté internationale ferait mieux de régler les problèmes de l'Afrique ; elle n'a pas à donner des leçons aux Malgaches... Cette fois, il faut dire non. Il ne faut pas se laisser faire par le chantage imposé par la communauté internationale qui est en train d'installer le désordre. La vie du Malgache se déroule comme il faut ; il n'y a qu'une toute petite minorité de rien du tout qui dérange la vie du Malgache. [...] Le pouvoir de transition est déjà sur pied et il fonctionne bien. Il faut qu'il réussisse ».

Les Assises militaires fixées les 27 et 28 mai : le rendez-vous devrait permettre de panser les plaies au sein de l'armée et de la gendarmerie nationale, suite aux événements qui ont secoué le pays. La rencontre se veut inclusive. « Les militaires et gendarmes, quels que soient leurs grades, sont invités aux Assises », ont avancé les organisateurs. Le ministre des Forces armées a défini les objectifs de la rencontre : « le rendez-vous devrait permettre aux forces armées de chercher des solutions pour retrouver le respect de la hiérarchie, la discipline, la solidarité et l'unité », a-t-il précisé. Le Colonel Noël Rakotonandrasana voit également dans les Assises, un moyen de définir les rapports entre l'armée, la gendarmerie et le pouvoir civil. Les Assises devraient aborder la question de l'application de la Constitution, qui impose à l'Exécutif le devoir de garantir l'impartialité des forces armées. Avec les guéguerres d'écoles, les conflits de génération et de

formation ainsi que les dissensions liées à des intérêts ethniques en son sein, l'armée malgache se doit de trouver des solutions pérennes et objectives.

La tension persiste à Antsirabe : affrontement entre «légalistes» et les forces de l'ordre. Les partisans de Marc Ravalomanana ont repris leurs manifestations, après quelques semaines d'interdiction de réunion publique. La libération des quatre parlementaires emprisonnés, tous issus de la région du Vakinankaratra, constitue la revendication principale. Les manifestations demeurent interdites.

25 mai : les négociations au Carton bloquées, suite à la défection des ratsirakistes et des ravalomananistes. Les ex-détenus libérés par la HAT s'invitent aux pourparlers.

Négociations au Carton bloquées : comme prévu, les ratsirakistes ne se sont pas rendus au rendez-vous. Les représentants de Marc Ravalomanana ont fait une apparition avant de quitter la salle. Il a été mis fin à la séance. Le flou entourait la motivation et le geste de la délégation de Ravalomanana. *«Ils ont émis le souhait de voir toutes les mouvances présentes pour un dialogue inclusif et ont demandé à partir car la délégation de Ratsiraka était absente»*, a déclaré Ablassé Ouedraogo. A entendre l'émissaire de l'UA, *«il n'a jamais été question du retour de Ravalomanana durant la réunion»*. Selon les observateurs, cette défection n'est pas une surprise car depuis plusieurs jours la délégation «*légaliste*» était soumise à l'insistante pression de Marc Ravalomanana de ne plus négocier sans sa présence physique. Les facilitateurs ne désespéraient pas pour autant de ramener les protagonistes autour de la table et ils ont pris l'initiative d'une nouvelle rencontre pour le lendemain. La Charte de sortie de crise a été distribuée à toutes les délégations.

Les anciens députés Pety Rakotoniaina, Jean Eugène Voninahitsy et le général Andrianafidisoa, récemment libérés, ont fait irruption à l'hôtel Carlton, insistant pour participer aux négociations avec la délégation tgviste, sous peine de *«mettre fin»* à celles-ci, selon les termes du président de la Délégation spéciale de Fianarantsoa. *« Nous sommes les mieux placés pour la question d'amnistie, pour avoir combattu Ravalomanana»*, a expliqué Jean Eugène Voninahitsy, au nom des *«ex-détenus politiques»*. Dans la foulée, l'ancien député Herihajaina Andrianirina a réclamé la création d'une cinquième mouvance, *«pour que tout le monde soit représenté»*.

Manandafy Rakotonirina aurait été consulté par les médiateurs internationaux, selon le Mfm. L'objet de la rencontre était la recherche d'une sortie de crise. Sa libération n'a pas été évoquée dans le communiqué.

Commentaire de Sobika : Voici maintenant les transitions bananières ! Nous parlons du grand bazar qui se déroule actuellement au Carlton. Cela en devient ridicule ! Voici, maintenant que des anciens détenus politiques veulent faire parti des négociations au motif qu'ils sont "d'anciens détenus" ! Demain, nous aurons les chômeurs, les hommes d'affaires recalés, les fonctionnaires non reconnus, les sportifs non payés...etc., bref, tous ceux qui ont quelque chose à reprocher au régime Ravalomanana. Au départ, il y avait deux mouvances, les Tgv et les Pro Ravalomanana, puis ont été ajoutés, les zafistes et les ratsirakistes, et maintenant on attend les "prisonnistes" car ils sont les mieux placés pour parler d'amnistie selon leurs dires. On connaissait les républiques bananières, voici maintenant les transitions bananières ! Un vrai cirque où tout le monde peut créer sa mouvance et s'inviter à la table des négociations. On propose aussi, que tous ceux qui en ont marre de ces représentants qui ne représentent qu'eux mêmes, se rendent au Carlton et demandent à participer aux négociations. La réponse des émissaires internationaux est la même pour tout le monde " Tout le monde est le bienvenu ". Aussi, nous réitérons ce que nous avons dit récemment : trop de médiateurs, trop d'intervenants nuisent au dialogue. Cela devient une cacophonie de

doléances où chacun veut mettre en avant son ego. Revenons à des négos plus simples et plus directes : HAT - Ravalomanana - Communauté internationale. Le reste, c'est du bla bla bla »

La HAT désigne de nouveaux chefs de région. Analamanga restait l'unique circonscription à ne pas avoir de responsable. Faute de candidat, embarras du choix ou absence de consensus ? Ces nominations unilatérales contredisent les principes de désignation consensuelle des hauts responsables de l'Etat en cours de négociation, ont fait observer les opposants.

Création de la CNEI : Le Conseil des ministres a adopté le décret portant création de la Commission Nationale Electorale Indépendante (CNEI). Une nouvelle décision « *unilatérale* » de la HAT qui a donné l'impression que la transition faisait fi des négociations en cours.

Des officiers et sous-officiers demandent à Andry Rajoelina de pouvoir désigner eux-mêmes les commandants des régions militaires à l'issue d'un vote entre les principaux concernés, avant la désignation par le pouvoir central. Ils ont évoqué le précédent créé par la nomination du colonel Ndriarijaona comme Chef d'état-major général de l'armée.

Libération du fils du leader « légaliste » Vola Dieudonné, arrêté le 13 mai. Accusé d'atteinte à la sécurité intérieure, d'association de malfaiteurs et de fabrication d'armes sans autorisation, il a été condamné à deux ans de prison avec sursis et à une amende. Une quinzaine d'autres personnes, dont des étudiants et des jeunes appréhendés dans les barrages, n'ont pas encore été jugées. Les « *légalistes* » réunis au Magro ont continué d'exiger la libération de tous les prisonniers et la fin des arrestations. Ils ont demandé le démantèlement du Conseil National Mixte d'Enquête (CNME).

Secours alimentaire aux populations du Sud frappées par la famine : 31 communes vont bénéficier d'une dotation en riz d'une valeur de 600.000 dollars offerte par le roi du Maroc. Le Royaume renouvelle ainsi une aide humanitaire déjà accordée les années précédentes en faveur des populations victimes de la sécheresse et des cyclones.

26 mai : incertitude quant à la reprise des négociations, les médiateurs une nouvelle fois contestés par la mouvance tgviste et les ex-détenus

Reprise des négociations ? Selon RFI, l'exigence de la mouvance ratsirakiste d'une amnistie préalable à la signature d'un accord se heurterait à la question de savoir qui est habilité à prendre une telle décision et sous quelle forme. Une ordonnance présidentielle ? Impossible puisque Didier Ratsiraka ne reconnaît pas le pouvoir d'Andry Rajoelina. Cette question serait à l'ordre du jour de la rencontre que l'émissaire de l'Onu devait avoir à Paris avec l'amiral.

Il y a environ un mois, Didier Ratsiraka avait revendiqué la direction de la Transition. Son successeur Marc Ravalomanana ayant remis ses pouvoirs à un directoire militaire, l'amiral qui se considère comme l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, estimait pouvoir briguer la charge. Il aurait depuis abandonné l'idée.

Ravalomanana, lui, n'a toujours pas renoncé à revenir à Madagascar comme président. Il s'appuie sur la Sadc et plus exactement sur le Swaziland, un de ses fervents soutiens. Deux responsables de l'Onu et des Etats-Unis devaient rencontrer le roi du Swaziland pour l'inciter à moins de partialité sur la crise malgache.

Une fois ces obstacles levés, il restera à discuter de la composition de la Transition et de la répartition des forces dans ses organes. Tout cela va prendre encore beaucoup de temps, reconnaissait le médiateur de l'UA.

Les ex-détenus politiques mettent en cause la neutralité des médiateurs africains. Ablassé Ouedraogo, émissaire de l'UA a été mis à l'index pour partialité en faveur du retour de Marc Ravalomanana. Ils sont soutenus en cela par deux membres de la HAT, Pierre Tsiranana et Alain Ramaroson. Ce dernier a déclaré : *« Il vaut mieux pour ces africains qu'ils règlent les conflits en Somalie, en Côte d'Ivoire, au Zimbabwe ou au Congo. Ne vous immiscez pas chez nous. Nous nous occupons de nos affaires »*. Le président de la Force de changement pour la démocratie (FCD) a ajouté que le groupe de politiciens et ex-détenus politiques est prêt à organiser des manifestations populaires pour s'opposer au retour de Marc Ravalomanana.

Réunion du Groupe de contact élargi. Suite à la suspension des négociations, une réunion d'évaluation du Gic élargi verra la participation des émissaires des institutions régionales et continentales, des ambassadeurs en poste à Antananarivo et des représentants des organismes financiers travaillant à Madagascar. Le flou subsistait quant aux conditions de la reprise des négociations par les deux mouvances qui ont fait défection.

Coup d'Etat : Marc Ravalomanana dénonce « les Français ». Lors d'une intervention sur *Radio Fahazavana*, rediffusée au cours du rassemblement de ses partisans, il a dénoncé sans fioritures *« les Français »* comme étant à l'origine du coup d'Etat dont il a été victime. Il a aussi affirmé que *« les Français font du lobbying actuellement auprès des pays francophones du monde pour que ceux-ci reconnaissent le régime putschiste d'Andry Rajoelina. »* et d'ajouter : *« les Français ne veulent pas le développement de notre pays, ils veulent toujours nous coloniser, ils veulent accaparer notre indépendance, notre richesse, c'est pourquoi, ils ont aidé ces voyous et ces putschistes à prendre le pouvoir. [...] La France veut apporter à Madagascar une guerre tribale »*. C'est la première fois que Marc Ravalomanana rompt ainsi la réserve sur ce sujet épineux, même si depuis le début tout le monde suspecte la France d'intervenir sur le cours de la situation dans la Grande Ile. Mais la révélation de l'implication au plus haut niveau de l'Etat français dans le voyage de Tgv en Libye par la LOI a fait éclater le verrou de la bienséance diplomatique. Comment la France va-t-elle réagir à cette accusation ? Comment vont réagir les Malgaches puisque c'est aussi la première fois qu'un chef d'Etat met la France en accusation ? Marc Ravalomanana a promis de faire d'autres révélations.

Ce coup médiatique correspond à *« un aveu de faiblesse »*, selon Francis Soler, le rédacteur en chef de la LOI. *« Marc Ravalomanana est en train de perdre la main économiquement et politiquement. Il pensait qu'il allait être soutenu par l'armée malgache et la Sadc, mais ce n'est pas le cas. Ses déclarations sont teintées de provocation et d'amertume »*.

Charte de la Transition : le projet de répartition de sièges commence à prendre forme. Le président de la HAT, Andry Rajoelina, nommerait le Premier ministre et sa mouvance aurait droit à 8 ministères. Les trois autres mouvances se verraient attribuer chacune un vice-Premier ministre et plusieurs départements ministériels. Ainsi, pour la mouvance Ravalomanana, une vice Primature en charge des programmes sociaux et 6 ministères. Pour Didier Ratsiraka, une vice Primature en charge du développement économique et 6 ministères dont celui la Justice. Et pour Zafy Albert, une vice Primature en charge de l'Economie, des Finances et du Budget et deux ministères de souveraineté, la Défense et l'Intérieur. Au total, l'équipe serait composée de 28 ministres.

Rajoelina sur le départ pour le Sénégal. Il devait ensuite se rendre, via Paris, aux États-Unis pour le sommet des Nations unies sur la crise financière, du 1er au 3 juin mais cette réunion a été reportée.

Commentaire de Sobika : Où en est la démocratie promise ? « Parlons de démocratie à Madagascar, la terre promise par la HAT depuis 5 mois. Sous Ravalomanana, les médias d'opposition étaient nombreux : Madagascar Tribune, Tv Plus, La Gazette, La Vérité etc. ... Sous la HAT, les médias d'opposition n'existent plus alors que les médias inféodés à la HAT sont légions ! Ils ont été fermés comme Radio Mada et ceux qui auraient pu être les relais d'opposition comme MBS ont été brûlés ! La démocratie, a sens unique, sans contradiction, c'est ce qui existe aujourd'hui. Viva a remplacé MBS comme télé d'Etat. Lorsqu'on regarde le journal télé de Viva "Tout est bien tout va bien ". Pourquoi cette situation au niveau des médias ? Parce que la démocratie ne fonctionne pas. Pourquoi elle ne fonctionne pas ? Parce qu'il y a une pression exercée par la Commission de sécurité de la HAT : cela se traduit par des perquisitions inopinées, à la tête du client, par des rackets, par des pressions évidentes et surtout par l'aval de la HAT qui légitime ces pratiques ! Non, la démocratie n'existe pas encore à Madagascar et la HAT ne l'a sûrement pas mise en place en prenant le pouvoir. La démocratie n'existera que lorsque les opinions ne conduiront pas en prison. Est il encore imaginable à notre époque que l'on emprisonne parce qu'on est "contre" ? La HAT a réussi la prouesse d'être le premier régime à arrêter une femme malagasy pour ses opinions et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Razily a écopé de 50 jours pour avoir porté un drapeau. Andry Rajoelina et la HAT doivent prendre acte de leurs contradictions : Ils ont parlé de démocratie mais on est loin aujourd'hui d'être dans cette démocratie promise ! »

Trafic de pierres précieuses : Marc Ravalomanana impliqué. La gérante de la société « Le Quartz Madagascar », accusée de trafic de pierres précieuses, a révélé au cours de l'audience que l'ancien président lui avait acheté de force une pierre de 250 kg, sans payer la totalité de la somme convenue.

27 mai : les discussions sont suspendues à la demande des pro-Ratsiraka. L'armée, courtisée par la HAT, tente de refaire son unité

Nouveau report des discussions : à la demande des pro-Ratsiraka, les négociations du Carlton ont été ajournées. La date de reprise n'a pas été fixée mais ils se sont engagés à revenir à la table des négociations, après avoir pris le temps d'étudier le projet de Charte. La délégation de la mouvance Ravalomanana aurait promis à l'émissaire de l'Onu de reprendre les discussions dès le retour des ratsirakistes. Ablassé Ouedraogo faisait donc preuve d'optimisme mais le président de la HAT a soutenu que le régime de Transition « fera barrage au retour de l'ancien président [Ravalomanana] au pays ».

Le médiateur de l'UA rencontre des diplomates et des chefs traditionnels : ont été conviés à la rencontre les ambassadeurs de France, de Maurice, d'Afrique du Sud, du Maroc, du Japon, de Chine, du Sénégal, le Nonce apostolique ainsi que le coordonnateur du Système des Nations unies. Après sa rencontre avec les diplomates, Ablassé Ouedraogo a reçu une délégation de chefs traditionnels des différentes régions de l'île. Après le départ d'Edem Kodjo de l'Oif et de Tiebilé Dramé des Nations unies, Ablassé Ouedraogo de l'UA et Absalon Themba Dlamini de la Sadc ont en charge la responsabilité de la médiation.

La COI offre son assistance : les audiences avec le président de la Haute HAT, le Premier ministre et quelques ministres ont permis d'évoquer les perspectives de coopération que pourrait offrir la COI en matière d'assistance constitutionnelle et/ou électorale. La COI est prête à envoyer un ou plusieurs experts pour accompagner techniquement la préparation des prochaines élections et la rédaction de la future Constitution. La présidence de la COI est assurée actuellement par la Réunion.

Assises militaires : Andry Rajoelina fait un clin d'œil à l'armée. A l'ouverture de ce rassemblement de 750 personnes, il a annoncé que les indemnités et les avantages des forces armées seront augmentés. Il a annoncé également l'acquisition de nouveaux matériels. Andry Rajoelina a semblé vouloir renvoyer l'ascenseur aux militaires qui ont grandement permis son accession au pouvoir et en même temps reformer le bloc militaire derrière le régime de Transition, en restaurant la discipline et le respect de la hiérarchie. Des opposants au régime ont en effet laissé entendre que la HAT ne contrôlait pas l'ensemble des troupes, en voulant pour preuve la série d'arrestations de ces dernières semaines. L'initiative traduit également la volonté de se démarquer du précédent régime. Marc Ravalomanana avait en effet promis monts et merveilles aux forces armées. Récemment, il avait pourtant reconnu que le coup d'Etat trouvait son origine dans son manque de considération pour la « Grande Muette ». Pour la première fois, le général et ancien Premier ministre Charles Rabemananjara est apparu à une cérémonie officielle de la Transition, de même que de nombreux autres généraux et anciens ministres de la Défense.

Des colonels ont pris l'initiative d'organiser le 30 mai à la Base Aéronavale d'Ivato une réconciliation militaire. « Tous les militaires sont invités, dont le général Raelina », a souligné le colonel Alfred Rakotomaronirina. [Le général Raelina, qui a brillé par son absence durant les Assises militaires est l'ancien directeur de la Sécurité présidentielle, actuellement recherché par le commandant Charles Andrianasoavina et ses hommes].

Bataille juridique pour la révocation des ambassadeurs nommés par le régime Ravalomanana : le Premier ministre Monja Roindefo a demandé l'avis de la HCC sur l'interprétation de l'article de la Constitution relatif à cette question. Dans un avis rendu le 20 mai, la Cour a tranché en faveur du pouvoir de transition. Mais de son côté, le Conseil d'Etat avait déjà ordonné le sursis à exécution du décret du président de la HAT portant abrogation des nominations des ambassadeurs à Paris, Berlin, Addis-Abeba, Bruxelles et Pretoria. Le Conseil d'Etat doit se prononcer le 3 juin sur la demande en annulation du décret portant abrogation de la nomination du consul de Madagascar à Johannesburg.

Retour de quatre députés Tim dissidents dans le camp des « légalistes » : ils ont fait leur réapparition au meeting du Magro, et se sont excusés d'être « tombé dans le piège de Jacques Sylla ».

Deux mois après son limogeage, Vola Razafindramiandra est de nouveau nommé directeur général des Douanes : ce retour a été justifié par le ministre par l'expérience irremplaçable du titulaire. « La personne qu'il faut à la place qu'il faut », a-t-il précisé. Vola Razafindramiandra occupe le poste pour la quatrième fois depuis 1994. Tribune a exprimé sa « déception » pour le retour d'un homme qui aurait été fortement compromis dans les malversations imputées à Marc Ravalomanana et à son groupe Tiko.

Dans un communiqué, le GTT demande que « l'Onu, l'UA, l'UE et la Sadc passent aux actes en appliquant les sanctions prévues dans le cadre qui régit ces organismes ».

28 au 30 mai : la réconciliation en marche au sein de l'armée. Le succès diplomatique revendiqué par la HAT à Dakar tempéré par le communiqué officiel de la présidence sénégalaise. Négociations au point mort, médiation fortement contestée par la HAT

« Les pourparlers de Carlton sont inopportuns » pour Alain Ramaroson, Président de la Commission Défense et sécurité de la Transition. « Le peuple malgache est souverain, il doit unilatéralement décider de son avenir. De quel droit ces quelques partis vont décider à la place du

peuple », a averti M. Ramaroson. Et de marteler que « les pourparlers de Carlton sont inopportuns, car ils vont aggraver la crise ». Concernant les émissaires du Gic, il a mis l'accent sur le fait que « les Malgaches n'ont pas de leçons à recevoir d'eux. [...] Laisser les Malgaches à dénouer la crise. Nous avons assez de sagesse pour ce genre de situation, selon notre culture. [...] Aller plutôt dénouer la crise au Darfour, en Somalie, en Rdc... ».

La HAT propose sa propre Charte. Une Charte qui supporterait la Transition existante avec quelques modifications dans le gouvernement et le Parlement. Andry Rajoelina resterait Président, Monja Roindefo Premier ministre, le nombre de ministres serait relevé à 29, dont 22 ministres pour la HAT et 7 à répartir entre les mouvances Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy Albert. La Chambre basse sera remplacée par un Congrès constitué de 128 représentants de la HAT, 30 représentants pour chacune des mouvances et 7 sièges pour la société civile. Le Sénat serait remplacé par les membres de la HAT (autres que le gouvernement), un organe qui serait composé des 44 membres actuels avec 10 anciens sénateurs. La Charte proposerait l'annulation de tous les faits et décisions de nature administrative et judiciaire relatifs aux affaires politiques entre 2002 et 2008 et accorderait ainsi l'amnistie à l'ancien président Didier Ratsiraka et ses partisans. L'année 2009 étant exclue, les partisans de Marc Ravalomanana emprisonnés au cours de la crise, et Ravalomanana lui-même ne bénéficieraient pas de cette amnistie.

A l'occasion des fêtes de Pentecôte, le Ffkm fait appel au patriotisme des hommes politiques. Le Conseil est sorti de 2 mois de silence pour prôner la réconciliation. La communication s'adresse aussi à tous les citoyens. Il déconseille à la population « les provocations et les jalousies » et demande aux « dirigeants à tous les niveaux » de « cesser les dissensions et la division. [...] La population attend de vous un bien-être, une paix et une rectitude », a indiqué la déclaration. Le Ffkm a tenu à faire savoir qu'il est « toujours là et n'est pas dissous. Il a juste traversé des turbulences passagères ».

Assises militaires : les Forces armées ont adressé des remontrances sans équivoque en direction des autorités politiques successives, affirme *L'Express*. Elles ont affirmé avoir été instrumentalisées par les gouvernements successifs. C'est, entre autres, le cas des militaires mutés dans des sociétés privées comme chauffeurs. Ou encore des éléments défendant les intérêts personnels des dirigeants. Sans oublier la politisation des avancements. Les critiques ont été formulées d'une manière officielle et solennelle en présence des instances dirigeantes de l'armée et des hauts gradés. Ces déclarations jetant en pâture les précédents régimes semblaient arranger la Transition. Le Premier ministre a laissé entendre que ce problème de l'armée est l'une des causes de la crise actuelle.

Les discussions au sein de la commission « Réconciliation » auraient été très chaudes. Finalement, il y a eu des pardons réciproques. Les généraux Randrianarisoa, Petera Behajaina et Jules Mamizara, acteurs des événements de 2002, et le commandant Charles Andrianasoavina, au centre de la crise militaro-politique de 2009, se sont pliés aux séances de « mea culpa » devant leurs frères d'armes.

Pour RFI, « reste à savoir ce qu'il en sera dans la pratique. Les problèmes de l'institution semblent trop larges pour avoir été réglés en quelques heures de discussions, notamment à cause d'une hiérarchie complètement désorganisée, puisque le ministre de tutelle et le chef d'état-major ne sont que des colonels ».

Conférences régionales : le Kmf/Cnoe obtient un report. Il a évoqué des anomalies dans la préparation de ces conférences qui devraient se tenir du 8 au 11 juin. Son secrétaire général, Bruno Rakotoarison, a dénoncé la composition des comités régionaux d'organisation, dominés par des politiciens, des élus et des autorités étatiques, au détriment de la société

civile. La neutralité et l'impartialité des débats ne seraient pas assurées. Ernest Razafindraibe, président du Kmf/Cnoe a qualifié de précoce la création de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Il a soutenu que le décret de création n'est pas conforme à la résolution des Assises nationales.

Répondant du tac au tac à la revendication du Kmf/Cnoe, le Premier ministre a annoncé un nouveau report de ces Conférences. Le chef du gouvernement n'a avancé aucune autre date.

L'ambassade de France a reçu les quatre mouvances pour échanger leurs points de vue sur le projet de Charte, alors que les négociations étaient toujours suspendues. Il est vraisemblable que cette initiative trouve son origine dans le fait que la France préside actuellement la COI.

Les consultations politiques entre l'UE et Madagascar s'ouvriront le 7 juillet à Bruxelles. La délégation européenne sera conduite par la Suède, pays qui assurera à partir du 1er juillet la présidence de l'UE. Ces consultations se tiendront dans le cadre de l'article 96 de l'Accord de Cotonou en vertu duquel l'UE peut suspendre entièrement ou partiellement la coopération avec un pays ACP jugé coupable de violation grave des principes démocratiques.

Abdoulaye Wade reconnaît l'effectivité du pouvoir d'Andry Rajoelina, affirme un communiqué de la HAT. 7 ans après le premier épisode qui avait tourné en faveur de Marc Ravalomanana, la suite de l'histoire semble tourner le dos au président démissionnaire. C'est triomphalement qu'Andry Rajoelina serait ressorti du Palais d'Etat de Dakar. *«La situation a été éclaircie, [...] Je repars avec un sentiment d'allègement »*, selon ses propos. Devant la presse sénégalaise Rajoelina a réitéré l'impossibilité du retour au pouvoir de Marc Ravalomanana. Un avis qui serait partagé par Abdoulaye Wade, selon le communiqué de la HAT. Le président sénégalais aurait été rassuré par la garantie donnée par Rajoelina sur l'organisation d'élections libres, transparentes et démocratiques dès que possible. Abdoulaye Wade aurait promis de convaincre la communauté internationale.

Abdoulaye Wade avait invité, en mars, Marc Ravalomanana et son rival *« à venir à Dakar pour procéder à des négociations pouvant aboutir sur une paix durable »*. Le chef de l'Etat sénégalais avait reçu une lettre d'Andry Rajoelina, *« datée du 26 février 2009 lui demandant de tenter une médiation dans le conflit en cours à Madagascar »*. Mais, au vu de la situation qui prévalait dans le pays, M. Wade avait *« préféré attendre que celle-ci se décante davantage »*. L'ambassade du Sénégal avait hébergé les prémices des négociations internationales en avril. Un choix loin d'être fortuit comme le confirme Andry Rajoelina. *«Le Sénégal a toujours été un pays ami et frère de Madagascar. Il a toujours répondu présent quand Madagascar avait des problèmes à l'instar de ce qui s'est passé en 2002»*. Une visite du président de la HAT serait envisagée à Bamako et à Ouagadougou.

Abdoulaye Wade invite Andry Rajoelina « à ne jamais se départir de la position de l'UA » : tranchant avec le communiqué de victoire de la HAT, le communiqué de la présidence sénégalaise indiquait : *« Le président Abdoulaye Wade a réaffirmé au président de la Haute autorité de la transition qu'il se voulait facilitateur dans la crise en cours dans son pays et, par conséquent, devait rester neutre tout en lui recommandant de ne jamais se départir de la position de la communauté internationale »*.

« Détournement d'avion » : Andry Rajoelina a emprunté un vol régulier d'Air Madagascar pour rallier la capitale sénégalaise au lieu d'affréter un vol spécial. Il a ainsi pris le vol à destination de Marseille et Paris mais avec un crochet par Dakar. Un plan de vol prévu depuis trois jours mais que les passagers ignorait ; ils ont dû subir de ce fait un retard de 8 heures à l'arrivée en France, provoquant de vives protestations à bord. Aucun des journalistes malgaches emmenés par la délégation n'a fait de rapport sur le déroulement du

vol bien qu'ils aient été témoins des scènes de mécontentement. Les autorités se sont justifiées en expliquant qu'elles ont appliqué des mesures d'urgence dans la gestion de l'Etat, raison du déroutage du vol d'Air Madagascar et cela en vue de réduire le coût de transport. *TopMada* ne manque pas de rappeler qu'à l'époque du régime Ratsiraka, la compagnie nationale se voyait assez souvent réquisitionner ses avions pour que le président puisse voyager à l'étranger. Ces réquisitions à répétition faillirent entraîner la faillite de la compagnie. Le site légitime ainsi la décision de Marc Ravalomanana d'acquérir « *Force One* ». La vente de cet appareil, cédé à Air Madagascar serait en cours, pour un prix de 60 millions de dollars. Quant à « *Force One II* », il ne trouverait toujours pas d'acquéreur. Pour *Sobika*, ce « *détournement présidentiel* » à grand retentissement médiatique à l'étranger « *est une anecdote dans la vie d'un Etat, mais une anecdote symptomatique des comportements à venir si on n'y met pas de limites* ».

Le syndicat des Corps du Ministère des Affaires étrangères proteste : « *Nous n'admettons pas la pratique du népotisme et de copinage qui a guidé la nomination des agents au sein des représentations malgaches à l'extérieur (Ambassades et Consulats). En effet, dans lesdites Représentations, 80% des postes sont occupés par des agents venant d'horizons divers contre 20% à peine issus du Ministère des Affaires Etrangères. En application de la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques, le métier de diplomate doit revenir de droit aux agents diplomatiques, lesquels ont reçu les formations adéquates suivant les textes réglementaires en vigueur. [...] Nous dénonçons et réfutons énergiquement la politisation faite par ces agents qui occupent les postes devant revenir aux techniciens du Ministère des Affaires Etrangères au sein de nos Représentations. Nous condamnons fermement les pratiques d'intimidation, voire les menaces perpétrées par les agents susdits et dont sont victimes nos collègues en poste auxdites Représentations* ».

Marc Ravalomanana annonce l'arrivée de « forces de paix » ou « pacificateurs » sous l'égide de la communauté internationale. Il a affirmé que le peuple sera bientôt « *de nouveau libre* » et que « *ceux qui ont bafoué les lois seront sanctionnés quand la légalité et l'ordre seront revenus dans le pays* ». Dans son allocution, Marc Ravalomanana a appelé les militaires à « *déposer les armes* » et la population à ne pas céder à la tentation de la justice populaire quand la légalité sera rétablie sur le territoire national. Monja Roindefo a averti les autorités des régions qu'elles subiront les pires sanctions si leur région héberge des forces étrangères. Il a aussi averti Marc Ravalomanana que la peine capitale pour haute trahison l'attend s'il introduit des forces étrangères dans le pays.

Aéroport d'Ivato : les militaires en état d'alerte. Une centaine de militaires lourdement armés ont passé au peigne fin l'aéroport international à la recherche du président en exil. L'alerte a été lancée après la disparition de la liste des passagers d'un vol en provenance de Maurice.

Marc Ravalomanana affirme qu'il a le soutien du président sud-africain Jacob Zuma. Cette déclaration a été faite au journal *Eyewitness News*. Il a demandé à la Sadc et à l'UA d'augmenter la pression sur Andry Rajoelina.

L'ancien député Voninahitsy Jean Eugène réclame des dommages intérêts à l'Etat pour un emprisonnement jugé « injuste » : le Conseil d'Etat a reconnu que la responsabilité de l'Etat était engagée. [Condamné dans une affaire de chèques sans provision du temps du régime Ratsiraka, Voninahitsy devait être réhabilité avec l'avènement de Marc Ravalomanana. La Cour suprême ayant annulé toute la procédure relative au dossier de l'intéressé].

Selon Midi, la crise n'épargne pas les institutions de la Transition et leurs membres : les membres de la HAT n'auraient pas perçu leur salaire depuis 2 mois. Ils n'ont pas bénéficié des divers avantages dont les anciens députés et les anciens sénateurs pouvaient se prévaloir. *« Jusqu'à présent, nous ne sommes pas dotés de voiture de fonction. Seuls les six vice-présidents et les présidents de Commission en ont le privilège, une 4x4 Prado pour chacun des vice-présidents et une voiture légère pour chacun des présidents de Commission »,* témoignait l'un de ses membres. Les ministères connaîtraient également des difficultés financières pour fonctionner, à l'exception du ministère de la Communication, plus largement doté.

Andry Rajoelina s'installe à Iavoloha. La famille Rajoelina a quitté son domicile pour prendre ses quartiers à Iavoloha. Comme pendaïson de crémaillère, elle a organisé un culte à la chapelle du palais.

DROITS HUMAINS

Visite de diplomates aux parlementaires Tim emprisonnés : les ambassadeurs des Etats Unis, de France, d'Afrique du Sud, la chargée d'affaire allemande et une représentante de la Commission Européenne ont rendu visite le 1^{er} mai aux parlementaires Tim de la région du Vakinankaratra mis sous mandat de dépôt à la prison d'Antanimora. Arrêtés le 23 avril, le sénateur Lanto Rabenatoandro, les députés Henri Randrianjatovo, Mamisoa Rakotomamonjy et Raymond Rakotozandry sont détenus depuis le 25 avril. Ils sont venus s'enquérir des conditions de leur détention, de leur accès à une représentation légale, ainsi que de leur accès à des soins médicaux appropriés. *« C'est particulièrement dans les moments de crise politique et économique que les gouvernements doivent s'efforcer de respecter les droits de l'homme et l'Etat de droit. La communauté internationale continuera à promouvoir ces valeurs qui font partie intégrante de la Constitution malgache et des engagements internationaux de Madagascar. Nous félicitons les autorités de Transition qui ont donné rapidement leur accord à cette visite à la prison d'Antanimora et nous encourageons une résolution rapide de ces cas dans le contexte de la législation malgache »,* a déclaré la délégation.

La ministre de la Justice a déploré la partialité de cette initiative. Elle a rappelé qu' *« aucune mission diplomatique n'avait rendu visite aux Parlementaires (Voninahitsy Jean Eugène, Herihajaina), au Premier ministre Tantely Andrianarivo, ainsi qu'à d'autres hommes politiques... durant leur incarcération à Tsiafahy et à Antanimora »,* lors du régime Marc Ravalomanana.

Les droits de l'homme à Madagascar à l'ordre du jour du parlement européen : les « *légalistes* » malgaches de Strasbourg ont obtenu que la question des droits de l'homme à Madagascar soit évoquée au Parlement européen. Dans ses dispositions, la proposition souligne que le Parlement européen *«condamne énergiquement le coup d'Etat et toutes les tentatives visant à s'emparer du pouvoir par des voies non démocratiques et demande à l'envoyé spécial de l'Union africaine, Ablasse Ouedraogo, en collaboration avec les représentants de la communauté internationale, de prendre contact avec les parties en présence à Madagascar pour convenir avec celles-ci des moyens de rétablir rapidement l'ordre constitutionnel».*

Le CCOC réclame la fin des arrestations et le respect des droits de l'homme : une sortie de crise nécessite un environnement apaisé dans lequel les arrestations, les violences et les intimidations n'ont plus cours. Ce qui est encore loin de la situation actuelle dans laquelle les brutalités et arrestations pour des raisons de divergences d'opinion se poursuivent et sont apparemment encouragées. C'est le message du Comité Citoyen et des Organisations de Civiles (CCOC). *« Les arrestations qui ne respectent pas les règlements portent atteinte aux droits de l'homme et sont condamnables. Elles ne respectent pas la liberté d'expression pas plus que la liberté d'opinion »,* explique un porte-parole. Le CCOC continue son travail de contact avec tous les

acteurs de la crise et toutes les parties concernées. Il ne cesse non plus de consulter les organisations internationales. L'objectif étant de trouver les voies et moyens et de convaincre pour une conduite apaisée et consensuelle de la transition.

Le SG de l'Onu appelle au respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit. Dans un communiqué du 4 mai, l'Organisation a déclaré : « *Le Secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, reste préoccupé par la poursuite de la crise à Madagascar, qui a conduit à des arrestations pour motifs politiques, à une escalade de la violence et à la perte de vies humaines, et appelle les autorités à respecter les droits de l'homme et l'Etat de droit* ».

Le « réseau des employés malgaches des organismes internationaux » dénonce la partialité de la communauté internationale : dans un communiqué du 4 mai diffusé par *TopMada*, site « *légaliste* », ce « réseau » dénonce « *fermement* » la position « *inactive et floue de la communauté internationale* » et sa « *complicité passive face aux agissements du régime en place* ». Le réseau s'insurge de l'absence de condamnation des « *exactions* » du régime par les institutions internationales. Il fustige notamment « *leur mutisme lors des violentes intrusions de militaires à l'hôpital HJRA* », et leur attitude du « *deux poids deux mesures* » par rapport aux atteintes à la liberté d'expression des médias de chacun des protagonistes.

Disparition du « porte-drapeau » Razily depuis le 28 mars : une pétition en ligne. Une vidéo amateur tournée à partir d'un restaurant de la capitale et postée sur le site *Sobika.com*, a fait le tour de la Toile. Les images montrent un homme - Razily - défilant avec un drapeau malgache qui se fait arrêter par la police, avec deux autres personnes. Dans la guerre de propagande que se livrent les deux camps, Razily est devenu le cyber héros des « *légalistes* ». Cet homme n'a fait que manifester pacifiquement avec le drapeau national. Il a descendu l'avenue de l'Indépendance et avancé courageusement vers les militaires qui lui tiraient dessus avec des grenades lacrymogènes. Il a été applaudi par les manifestants au moment de son arrestation. Un épisode que certains n'ont pas hésité à rapprocher de la répression de TiananMen. Depuis l'arrestation, on est sans nouvelles de cet homme et de ses amis. Une annonce officielle des forces armées avait indiqué qu'ils seraient jugés pour « *vol de drapeau* ». [Razily a été libéré le 16 avril ; cf plus haut]

Un réseau d'intellectuels malgaches aurait recommandé à la HAT une modération de la « violence officielle » : selon le journaliste Alain Rajaonarivony (blog 07/05/09), ce réseau aurait fait transmettre à Alain Ramaroson, responsable de la commission « *Défense et sécurité* » de la HAT un appel à « *lever le pied* » pour préserver l'avenir, insistant sur le fait qu'un « *climat de terreur* » enclencherait un cycle de violence dont tôt ou tard les membres de la HAT seraient aussi victimes.

Amnesty International et l'ACAT auraient été saisis des atteintes aux droits de l'homme : les arrestations, fermetures de médias et répressions des manifestations ont entraîné ces derniers jours de nombreux rappels sur la nécessité de respecter les droits de l'homme. Les cas des prisonniers politiques, en particulier celui du Premier ministre « *légal* » auraient été rapportés à Amnesty International et à l'ACAT, selon le journaliste Alain Rajaonarivony (blog 07/05/09).

Nations unies : une mission du Haut commissariat aux droits de l'homme. Une mission du Hcdh, dirigée par David Johnson, représentant du Bureau régional pour l'Afrique australe, accompagnée de Jacqueline Nzoyihera, chargée de Madagascar au bureau régional de Pretoria, a eu lieu à Madagascar du 5 au 8 mai. L'objectif de cette mission était d'évaluer la situation des droits de l'homme sur la base de consultations avec les partenaires du Système

des Nations unies, les organisations de la société civile, certains journalistes, ainsi que des fonctionnaires du gouvernement, particulièrement ceux traitant la question des droits de l'homme. Suite à cette évaluation, des recommandations sur l'appui que le Hcdh pourrait apporter à Madagascar, y compris sur des besoins déjà identifiés en matière de droit de l'homme, par l'équipe du conseiller politique principal des Nations unies seront explorées et formulées. Au terme de sa visite, la mission devait présenter un rapport qui sera soumis au Haut Commissaire aux droits de l'homme à Genève. Le Hcdh décidera des suites à donner aux recommandations.

Actions de la CNME : l'Onu réclame le respect des droits de l'homme. Une rencontre a eu lieu le 11 mai entre le ministre de la Défense nationale de la HAT, le colonel Noël Rakotonandrasana, et une délégation du Hcdh. Les missions effectuées par les forces de l'ordre ces derniers temps, notamment celles de la CNME, ont été évoquées au cours de cette entrevue. Le représentant du Bureau régional pour l'Afrique Australe a exprimé son inquiétude quant aux arrestations et aux procédés de maintien de l'ordre. Il a proposé des formations sur les textes légaux relatifs au respect des droits de l'homme en matière de maintien de l'ordre, ainsi que des exercices pour les forces de l'ordre malagasy. Il a demandé communication des rapports d'activité de la CNME. Une nouvelle rencontre entre les deux entités est prévue. La délégation a également rencontré les membres de la société civile.

Mises en causes de la CNME pour ses atteintes aux droits de l'homme : riposte du commandant Lylison René. L'officier de gendarmerie a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue le 12 mai : *« Il y aura encore d'autres arrestations car les violences et les illégalités sous différentes formes continuent de gagner du terrain »*. Le rôle et les missions de la CNME et les questions relatives au respect des droits de l'homme ont également été évoqués. Concernant les arrestations et les perquisitions, cet officier a expliqué que *« les éléments qui ont réalisé ces actions ont respecté les procédures légales. [...] A chaque mission, nous avons apporté un ordre de mission, des mandats d'arrêt et des mandats de perquisitions, conformément aux principes dictés par la loi en vigueur »*, a-t-il soutenu. Et d'expliquer que *« les forces de l'ordre agissent dans le cadre de la légalité et restent neutres »*. Le mandat d'arrêt contre Constant Raveloson a également été évoqué. *« Il a incité les partisans des légalistes à lancer des attaques contre le commandant Charles et moi-même »*, a expliqué le commandant Lylison. Répondant aux propos de l'ancien CEMGAM, le général Rasolomahandry Edmond, le commandant a déclaré que *« seuls quelques officiers généraux, fidèles à cet ancien CEMGAM et des minorités de gardes présidentiels ne sont pas encore rentrés dans leur caserne »*. [La CNME est composée de deux cellules : la cellule des enquêteurs et la cellule d'arrestation. L'organe CNME a été créé par la HAT.]

L'Eglise protestante Fpvm a retrouvé la liberté de culte : Andry Rajoelina, Monja Roindefo et des membres du gouvernement et de la HAT ont assisté à la réouverture de l'Eglise protestante Fpvm [non reconnue par la Fjkm], fermée par Marc Ravalomanana en octobre 2005.

Saphir : les mineurs d'Ilakaka en grève. L'insécurité, l'escroquerie et l'exploitation abusive des mineurs sont toujours d'actualité à Ilakaka. Les mineurs tirent la sonnette d'alarme et réclament des autorités plus d'attention à l'égard des richesses minières du pays. Ils se plaignent notamment du monopole et du mauvais traitement qui leur sont infligés par les étrangers acheteurs de pierre à Ilakaka et Sakaraha. Les mineurs sont tenus par des engagements envers les acheteurs étrangers, notamment les Sri lankais et les asiatiques, qui leur fournissent des PPN en contrepartie de l'engagement de travailler exclusivement pour eux. Les étrangers qui règnent à Ilakaka et Sakaraha ne laissent que les pierres de mauvaise qualité aux mineurs qui les vendent aux acheteurs locaux et reversent ensuite 30% du prix

aux étrangers. Par ailleurs, des personnes mal intentionnées ont enfoui des pierres synthétiques sur les sites d'Ilakaka et de Sakaraha. Ces pierres ne sont repérables que dans les laboratoires et commencent à ternir la réputation de la Grande Ile.

Litige foncier opposant des habitants à l'Eglise adventiste : 107 personnes arrêtées. Depuis le 26 mars, les membres de l'association *Mifamelona* construisent des habitations « *illicitement* » sur 12ha de terrain appartenant à l'église adventiste du 7ème jour. Les forces de l'ordre sont intervenues et 107 personnes ont été arrêtées. L'affaire a été placée entre les mains du tribunal pénal et du tribunal civil, pour destruction de cultures et occupation illicite. Ces terres enregistrées sous le nom de la société des missions adventistes de France sont actuellement utilisées par le collège adventiste comme terrain de reboisement. Les 103 personnes arrêtées ont été déférées au parquet. En attente du verdict, elles ont toutes été relaxées.

L'Accord de Cotonou et le respect des droits de l'homme : selon *TopMada* du 15 mai, des entretiens exclusifs se sont engagés entre la HAT et l'UE concernant la violation de l'article 9 de l'Accord de Cotonou qui fait appel au « *respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris le respect des droits sociaux fondamentaux, le respect de la démocratie basée sur l'état de droit, la transparence et la bonne gouvernance* ». A l'issue de cette consultation, l'article 96 de l'Accord pourrait être invoqué, ce qui conduirait à des sanctions contre la HAT.

Droits des enfants : un système de suivi mis en place. Le BIT entend poursuivre ses efforts. Un système de suivi sera mis en place pour harmoniser les actions menées dans les 22 régions. « *Malgré les efforts engagés, le dernier rapport mondial du BIT sur le travail des enfants révèle que 26% des enfants travailleurs se trouvent encore dans notre région* », a déclaré le directeur du bureau de l'OIT pour l'Océan Indien. « *Il est indispensable pour Madagascar de disposer d'un véritable système de suivi du travail des enfants pour suivre durablement l'évolution de ce phénomène* », a-t-il poursuivi. Pour le cas de Madagascar, en particulier, la dernière enquête nationale sur le travail des enfants révélait que 28 % des enfants âgés de 5 à 7 ans participent à la vie active, dont 82%, soit 1.500.000 d'entre eux, travaillent et sont économiquement actifs. 70% des cas de disparition d'enfants seraient liés à une fugue pour cause de maltraitance et d'exploitation. Depuis le début de l'année, 305 plaintes pour disparition d'enfants ont été déposées. Les dossiers de 227 enfants portés disparus ont pu être clôturés mais on était encore sans nouvelles des 78 autres. C'est sans doute suite à la crise que le pays découvre de manière plus médiatisée les questions de disparitions d'enfants en grand nombre. Madagascar a célébré officiellement le 25 mai la première Journée internationale des enfants disparus.

Qui a tué la trentaine de manifestants le 7 février lors de la prise manquée d'Ambohitsorohitra par les Tgvistes ? Le site « *légaliste* » *Madatimes.com* estime que seule une enquête internationale indépendante et neutre pourra donner une réponse à cette question. Marc Ravalomanana aurait déjà déclenché la procédure mais le site affirme que la HAT l'a enterré. Pour l'heure, la seule information crédible en possession de la justice viendrait des résultats de l'autopsie pratiquée sur les victimes. « *Les balles ayant atteint ces morts et la centaine de blessés ne viennent pas toutes de la garde présidentielle* ». Les expertises balistiques confidentielles feraient état du fait que « les éléments de la garde présidentielle en faction ce jour n'auraient tiré que 18 balles.

Gisement de Bemolanga : le premier baril de pétrole est attendu en 2019 si les résultats des campagnes d'exploration sont concluants. Total E&P Madagascar réalisera 130 forages exploratoires sur une période de 2 ans. Les travaux d'exploration du gisement de grès bitumineux ont démarré officiellement. Total a acquis en septembre 2008 60% du permis d'exploration de la compagnie Madagascar Oil.

La société chinoise Madagascar Energy International a réalisé son premier forage sur le site pétrolier de Sakaraha. Si l'existence du pétrole est démontrée, une seconde phase dite de « *développement* » s'ouvrira, d'une durée de 5 ans. Si tout se déroule comme prévu, le pétrole de Sakaraha arrivera sur le marché bien avant celui de Bemolanga (2015 au lieu de 2019). Le pétrole exploité à Sakaraha serait du « *conventionnel* » prêt à être vendu, alors que celui de Bemolanga est constitué de grès bitumineux qui requièrent des transformations.

Mines : des agents du ministère interrogés sur les contrats. Les agents qui ont participé aux négociations des contrats avec les grands projets, ont été interpellés fin avril par le gouvernement Monja Roindefo. Début mai, l'initiative était restée sans suite. Les techniciens du ministère n'ont pas été informés de la position du gouvernement. D'après le directeur général des mines, plusieurs paramètres qui ont conduit aux décisions prises dans les contrats ont été élucidés. Il s'agit entre autres du contexte dans lequel se sont déroulées les négociations, c'est-à-dire la compétitivité du pays face aux concurrents à forte potentialité minière. Une révision de ces contrats a été tentée en 2004 sous le régime Ravalomanana, mais à la suite d'un colloque sur les grandes mines à Iavoloha, le projet a été suspendu.

250 entreprises ont définitivement fermé lors du premier trimestre 2009, a déclaré le ministre de la Fonction publique, du Travail et des Lois sociales de la HAT. Les pillages et les incendies, la baisse de la consommation et l'arrêt de la production sont à l'origine des fermetures. La plupart des sociétés ont dû se délester temporairement ou définitivement d'une partie de leurs employés. Le ministre, envisage de faciliter les démarches aux entrepreneurs pour le redémarrage de leurs activités.

Une perte de 30.000 emplois annoncée en 2009 dans les zones franches : l'OMEF (Observatoire Malgache de l'Emploi et de la formation) a annoncé une perte d'environ 30.000 emplois cette année dans les entreprises franches, compte tenu de la baisse de la demande en textile et habillement sur le marché mondial, notamment aux Etats-Unis. Par ailleurs, l'éligibilité de Madagascar dans le cadre de l'Agoa est compromise par la crise politique. Les investissements sont suspendus en raison de la crise et de l'insécurité.

Coopération : des pétrodollars aux côtés de la HAT et en substitution du groupe Tiko. Une mission économique saoudienne en visite à Madagascar a annoncé un investissement de deux milliards de dollars dans divers secteurs. Sa venue pourrait avoir des répercussions politiques au moment où la communauté internationale traîne des pieds pour reconnaître le régime transitoire. Les investissements porteraient notamment sur les secteurs de l'hôtellerie, de la communication, de l'électricité, du ciment et de l'énergie. La délégation saoudienne comptait, entre autres, s'attaquer aux marchés du secteur agroalimentaire jusque-là dominé par Tiko. Elle a fait savoir son intention d'importer de l'huile de table, du riz et de la farine, voire du sucre, avec pour objectif de réduire de 40% le coût des PPN. « *Le résultat d'une étude en cours déterminera la faisabilité d'une éventuelle construction d'usine spécialisée en agro-alimentaire saoudienne dans la Grande Ile* », a-t-elle ajouté. Il a été question de la construction

d'une huilerie, d'une usine sucrière et d'une minoterie. Elle a enfin annoncé le projet de construction d'une raffinerie de pétrole susceptible de réduire de 40 à 50% le prix des carburants.

4 produits seront acheminés d'urgence à Madagascar : 25.000 tonnes d'huile alimentaire d'Egypte, 25.000 tonnes de farine de Turquie, 25.000 tonnes de sucre du Brésil et 25.000 tonnes de ciment d'Arabie Saoudite, à des prix très inférieurs aux cours du marché.

Une Chambre de Commerce arabo-malgache ouvrira bientôt avec un bureau d'étude de développement arabe.

« Cette première visite sera suivie dans les prochaines semaines par celle d'autres délégations d'Arabie Saoudite, du Qatar, du Bahreïn et du Koweït », selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères malgache. Le Premier ministre a précisé que l'arrivée d'une délégation économique saoudienne n'empiétait pas sur les relations avec la Banque mondiale et le Fmi. Il a souligné que cela ne constituait pas un financement parallèle. A noter qu'en juin 2006, Madagascar avait annoncé un projet d'investissement considérable avec l'Arabie Saoudite, resté au stade des intentions.

Monja Roindefo a expliqué que Patrick Ramiamanana, ambassadeur en Arabie Saoudite, n'était pour rien dans la venue des investisseurs saoudiens. Au contraire, le chef du gouvernement est allé jusqu'à évoquer des manœuvres de la part de l'ambassadeur, bras droit de Marc Ravalomanana, visant à dissuader les investisseurs de venir collaborer avec le régime de Transition.

Dans un communiqué, Marc Ravalomanana a exprimé son inquiétude sur d'éventuels contrats signés avec certains pays, sans nommer la délégation saoudienne. « Générosité inexplicable », titrait de son côté *La Gazette*.

Les investisseurs saoudiens auraient-ils des visées sur les terres malgaches ? L'Arabie Saoudite, avec ses conditions naturelles défavorables, pratique la politique agricole « offshore ». Une politique qui consiste notamment à louer ou acheter des terrains à l'étranger en vue de produire du riz pour la consommation saoudienne et se garantir une autosuffisance désormais délocalisée. Les groupes agroalimentaires saoudiens ont commencé leurs prospections en Afrique, en Asie et en Europe centrale. Bref, l'Arabie Saoudite est actuellement en quête de « pays cibles dotés de terres fertiles et prometteuses, offrant des facilités administratives encourageantes ». Madagascar à qui la délégation d'investisseurs saoudiens a demandé des réductions de taxes figure-t-il parmi ces pays cibles où l'on pourrait acheter ou louer facilement des terres pour l'agriculture offshore ? Telle est l'interrogation du quotidien *Midi*.

Investisseurs saoudiens : le Fmi n'est pas contre. Qui sont ces investisseurs saoudiens qui envisagent d'injecter 2 milliards de dollars à Madagascar ? C'est la question que se posaient les milieux économiques. Le Fmi a avoué ne pas les connaître mais a précisé qu'il n'était pas opposé à la venue d'opérateurs étrangers à Madagascar quelle que soit leur nationalité.

La HAT aux commandes d'un pays en ruines. Selon le journaliste Alain Rajaonarivony (blog), « les engagements arabes suscitent des inquiétudes tant ils rappellent les « financements parallèles » de l'époque Zafy Albert, qui furent un véritable fiasco. Ravalomanana est reconnu par les autres Etats et a les capacités de débloquent toutes les aides et accords de coopération suspendus. Cela représente des centaines de millions de dollars et des dizaines de milliers d'emplois. Mais les gouvernants ne veulent d'aucun compromis et refusent tout dialogue. La crise risque dans ce cas de perdurer ».

Les 2 milliards de dollars du doute : le journal financier *Les Afriques* s'interroge sur ce « véritable don du ciel ». « Beaucoup pensent à une manipulation, une mise en scène. Le groupe n'est

pas très connu. Le représentant du Fmi, interrogé à son sujet, avoue : « Personnellement, je ne les connais pas ». L'on s'étonne aussi d'une délégation saoudienne de trois personnes seulement, voyageant par vol régulier, sans garde du corps. Inconnus au bataillon, les investisseurs saoudiens rompent également la tradition saoudienne de coopération. En la matière, l'Arabie saoudite privilégie plutôt les pays à majorité musulmane. Ceux-ci ne représentent que 10% de la population d'un pays qui s'est déclaré officiellement en avril 2007 pays chrétien, et dont le chef d'Etat déchu, est aussi vice-président de la Fjkm. A moins que l'Arabie saoudite ne veuille se venger de l'ancien président pour cette décision controversée. L'on notera, à cet effet, que le communiqué de soutien au président déchu attribué à la communauté musulmane, a été démenti par elle. Autre hypothèse : l'Arabie saoudite voudrait arracher Madagascar à l'influence de la Libye. Ravalomanana était en effet assez lié au guide libyen à qui il a rendu plusieurs visites ».

Flambée des prix des PPN : les prix du sucre, de l'huile et de la farine s'envolent. Selon les professionnels, *« les importateurs jouent la prudence du fait de la conjoncture actuelle et hésitent à spéculer. Il y a aussi le problème de sécurisation des marchandises car le transport intérieur n'est pas encore garanti »*. Les vols subis par les véhicules de Tiko auraient traumatisé les importateurs. Aucune prévision de renouvellement des stocks n'était encore en vue en début de mois.

Ecoles privées d'Antananarivo : de grands retards de paiement de l'écologie depuis février. Les parents d'élèves n'arrivent plus à régler correctement les frais de scolarité mensuels de leurs enfants. La naissante classe moyenne serait la première à ressentir les méfaits de la crise. Les familles sont de plus en plus inquiètes et craignent de perdre leur emploi ou de ne pas être payées à la fin du mois.

Fmi : le dossier Madagascar incertain. La HAT n'étant pas reconnue par la communauté internationale, le dossier Madagascar risquait de ne pas être examiné en Conseil d'administration. Une appréhension exprimée par Pierre Van Den Boogaerde, représentant local du Fmi, qui précise toutefois que les contacts sont maintenus avec la HAT sur les aspects techniques des dossiers. *« L'objectif est de mettre en place des mesures pour gérer au mieux la situation économique du pays qui s'avère difficile », a-t-il poursuivi.*

Vanille : une minorité d'opérateurs tentent de retourner vers le dirigisme économique : la vanille à 35 dollars le kilo, une grande menace pour la filière selon les exportateurs. *« Si le gouvernement ne fait pas attention, la vanille malgache risque de nouveau de tomber dans une grave crise »*. C'est la réaction que partagent de nombreux exportateurs. Ils ont proposé que le Groupement National des Exportateurs de Vanille (GNEV) soumette à la Primature une loi pour qu'un prix minimum de 35 dollars soit appliqué lors de la prochaine campagne d'exportation. Pour *Midi*, la fixation des prix par le gouvernement serait contraire au principe du libéralisme économique et la situation actuelle du marché rend irréaliste une telle revendication. Le marché mondial est très excédentaire et la concurrence d'autres pays est rude. Le retour au dirigisme risquerait donc d'avoir des conséquences désastreuses, la vanille malgache ne trouvant plus preneur.

Menace de famine dans le Sud : des associations en appellent aux bailleurs. Des actions à grande échelle sont actuellement programmées pour les régions d'Androy, d'Anosy et du Sud-ouest mais *« 15% à 30% des ménages les plus vulnérables ne pourront toujours pas être touchés par ces actions »*, expliquent l'Asos et le Fafafi. Ces actions porteront sur la prise en charge des enfants atteints de malnutrition aiguë, la distribution de rations complémentaires aux femmes enceintes et à celles qui allaitent mais aussi sur la fourniture d'aide alimentaire sous forme de travaux Himo. Elles devront profiter à près de 250.000 personnes. La situation des groupes vulnérables est aggravée par la faible pluviométrie qui a eu un impact important sur

la dernière campagne agricole. Par ailleurs, la crise politique a entraîné la hausse des prix des produits vivriers contre une baisse du prix du bétail.

Investissements étrangers : après les Saoudiens, les Italiens débarquent pour une prospection. Des opérateurs privés ont rencontré le Premier ministre en vue de « *trouver un accord avec les autorités en place pour pouvoir commencer les projets* ». Avec un volume d'investissement de 100 millions d'euros par projet, ils s'intéressent aux PPN, à l'énergie (dont la transformation des ordures en énergie propre) et à la construction d'infrastructures. Le chef du gouvernement a attiré l'attention sur l'arrivée massive des hommes d'affaires : « *Madagascar doit prendre des précautions pour éviter les blanchisseurs d'argent sale* », a-t-il déclaré.

Le Collectif pour la Défense des Terres Malgaches n'a pas reçu de réponse de la HAT, suite à sa demande de dresser un état des lieux et de délivrer une information transparente sur les cessions, locations et ventes de terres malgaches aux étrangers. Il a relancé son appel aux autorités. Le Collectif s'étonne que la HAT ait annoncé un audit des contrats miniers mais soit restée silencieuse sur les cessions, locations et ventes de terres. L'annulation du contrat Daewoo a été annoncée le 19 mars, mais le ministre de l'Aménagement du Territoire aurait déclaré par la suite que « *projet n'était pas mauvais, c'est l'approche qui était erronée* ». Une clarification s'imposerait donc. D'autres affaires de même type seraient en cours (notamment avec la société indienne Varun dans la région de Sofia). Des organismes étrangers auraient reçu l'autorisation de passer des contrats sur les terres directement avec les chefs de région. Le Collectif appelle à la plus grande vigilance sur les contrats en cours et à venir. Il rappelle également que l'Arabie Saoudite figure parmi les pays « *accapareurs de terres agricoles* » sur le plan international.

Affaire Daewoo : une résurgence est tout à fait possible, selon La Gazette. Plusieurs sources concordantes avancent que la filiale de l'entreprise sud-coréenne Daewoo Logistics a changé de nom pour mieux s'implanter dans le pays. Elles annoncent même que le gérant sera sur le terrain dans les prochains jours.

Naissance d'un parti vert qui compte s'opposer à l'exportation d'eau vers le Moyen-orient : la présidente de Hasin'i Madagasikara a déclaré : « *L'exportation de l'eau, une ressource vitale, n'est pas acceptable tant qu'il y a encore dans le pays des circonscriptions privées d'eau. [...] Par la gestion harmonieuse de l'eau, le Malgache aura plus de terres arables, plus d'espaces de développement, plus d'échanges* ».

Retour aux affaires d'Alain Moyon : selon la LOI, le patron français d'Assist Development, expulsé le 3 février par le régime de Marc Ravalomanana, au motif d'atteinte à la sûreté de l'Etat, est rentré à Madagascar. Sa société était sur les rangs pour la réhabilitation du palace d'Antsirabe qui aurait dû accueillir des personnalités lors du Sommet de l'UA, en juillet. [Assist Development a été mise en cause en début d'année dans des projets d'acquisition des îles Mitsio et Nosy Iranja à des fins d'aménagement touristique : cf. RP février 2009]

Varun International et l'agri business : le projet a été critiqué par le chef de la région Sofia. Les opérateurs prévoient un bail emphytéotique de 90 ans sur 167.000 ha, une situation qui risque de léser les riverains, selon le chef de région.

Le taux d'inflation à 10,2% en rythme annuel : les prix résistent tant bien que mal à la crise politique. Selon les derniers chiffres de l'Instat, le taux d'inflation est actuellement de 10,2%. Ce taux était à 11% l'an dernier. Une évolution moins inquiétante que prévu. La tendance risque cependant de s'inverser. La dépréciation rapide de l'Ariary va influencer sur les prix des

produits importés et semi-importés, et même locaux. La disparition des produits Tiko a ouvert la voie aux produits d'importation, telle que l'huile alimentaire.

La chute de l'Ariary s'est accélérée en début de mois : certains observateurs soupçonnent, encore une fois, des pratiques spéculatives. Des pratiques qui ont déjà fait tomber au plus bas l'Ariary en 2004. Mais des interventions de la BCM ont permis de stabiliser la chute. Le seuil de 3000 Ariary pour un euro est considéré comme étant la limite critique de la dépréciation. Il n'a pas encore été atteint, mais le pays n'est pas à l'abri d'un dérapage. La reprise des exportations et du secteur tourisme est indispensable pour rétablir la monnaie nationale.

Madagascar a enregistré en deux mois une sortie nette de devises de 68 millions de DTS, soit 200 milliards Ar. Selon *Les Afriques* du 6 mai, Ces sorties sont dues au règlement des importations et au paiement de la dette extérieure. Les recettes ont été pratiquement nulles au cours de la même période. Le volume des réserves de la Banque centrale était estimé à 500 millions de dollars, soit moins de deux mois d'importations. *L'Express* annonçait cependant le 7 mai que le rapatriement des devises d'exportation allait commencer (entreprises franches, exportateurs de produits de rente), améliorant ainsi le niveau des réserves de la BCM. La part des exportations reste pourtant très minime compte tenu de la situation de crise dans laquelle se déroulaient les expéditions. Les problèmes d'accès aux infrastructures portuaires ont pénalisé les exportateurs, notamment ceux qui interviennent dans la filière vanille. Au niveau de la Banque centrale, les achats de devises se poursuivaient afin de stabiliser le cours de la monnaie locale. La BCM continuait en début de mois à restreindre les sorties de devises handicapant ainsi les importations.

L'Association des économistes de Madagascar insistait le 19 mai sur l'urgence de la relance des exportations. Les économistes sont préoccupés par les importations de produits de consommation : *« Les produits consommés devraient être fabriqués, localement. De ce fait, l'inflation peut être maîtrisée »*, expliquaient-ils. La fixation d'un taux de change officiel ne leur paraît pas souhaitable.

Loi de finances rectificative : révision du budget par ordonnance, en l'absence du Parlement qui a été dissous. Son élaboration se fera néanmoins en concertation avec des entités des milieux économiques. *« L'absence du Parlement n'est pas un problème puisque, de toutes les façons, son rôle consistait à lever la main pour voter. Il n'y a jamais eu de vrai débat comme nous allons le faire »*, a fustigé le Premier ministre. La loi de finances doit être ajustée à la baisse de la recette intérieure, ainsi qu'à la suspension des aides budgétaires. Le gouvernement a affirmé que les recettes intérieures suffiront pour assurer les dépenses obligatoires de l'État dans les prochains mois. Le paiement des dettes extérieures et des salaires des fonctionnaires font partie de ces dépenses obligatoires.

Tourisme : Madagascar sort de la liste noire. L'Association internationale des tours opérateurs (CETO) a recommandé le 16 mai à ses membres de reprendre leurs départs vers la Grande Ile. La première recommandation de suspension des départs vers Madagascar par la CETO était tombée le 30 janvier.

La Banque malgache de construction et de développement (Bmcd) ne verra pas le jour : elle devait être lancée par le Président Marc Ravalomanana, en avril 2009. Après plusieurs mois de négociations et la finalisation de son *« business plan »*, le partenaire stratégique aurait décidé de suspendre tout investissement en attendant l'issue de la crise. L'institution devait apporter une réponse aux besoins des petites et moyennes entreprises locales en matière de financement.

Washington met fin à son aide économique : la décision (attendue) a été prise au cours d'une réunion présidée par la secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, par la Millenium Challenge Corporation (MCC), le 19 mai. Le contrat de la MCC avec Madagascar, le tout premier signé par cette institution en avril 2005, portait sur une aide de 110 millions de dollars sur 5 ans, indique un communiqué, sans préciser le montant déjà déboursé. *« La MCC regrette profondément de devoir mettre officiellement fin à toutes ses opérations à Madagascar suite au changement de gouvernement de manière non démocratique »*, a déclaré le PDG de l'organisation. Les Etats-Unis avaient suspendu leur aide non humanitaire à Madagascar en mars, après avoir qualifié de *« coup d'Etat »* l'accession au pouvoir de M. Rajoelina.

Banque mondiale : chômage dans les grands projets. Certains projets financés par la Banque mondiale seraient suspendus dès juillet. Leurs comptes de fonctionnement ne sont plus approvisionnés depuis le 17 mars. Le Fid et Psdr sont les premiers touchés. Une importante mission de la Banque mondiale a séjourné dans la Grande Ile pour évaluer la situation. Son rapport auprès des hautes instances de cette institution sera décisif pour l'avenir, à court et moyen terme, de ces différents projets.

Région Sava : diminution des trafics de bois précieux dans les aires protégées. Les opérations conjointes montées par le comité ad hoc chargé de la protection des aires protégées et l'administration commencent à enregistrer de bons résultats. Les autorités compétentes s'acheminent vers une maîtrise du phénomène. Il n'empêche que les transports des produits par des dockers et par des camions sont encore constatés par les habitants des villages riverains des parcs, surtout la nuit.

Ruée vers l'or à Ambatolampy : la commune de Belambo abrite une mine d'or exploitée dans les années 80. La découverte au mois de mars d'un nouveau filon attire des milliers de personnes. Le paysage a une forte ressemblance avec celui de la mine de saphir d'Ialakaka, avec des puits atteignant 30 mètres pour atteindre le filon. Un travail extrêmement risqué car les galeries risquent de s'effondrer à tout moment.

L'économie de plus en plus l'otage de la politique selon la PFNOSCM. Le secrétaire exécutif de la Plate-forme Nationale des Organisations de la Société Civile s'est alarmé du fait que les politiques *« perdent trop de temps en querelles politiques et laissent de côté les actions économiques »*. La pauvreté s'aggrave et les mesures annoncées en faveur des consommateurs n'ont pas encore été suivies d'effet. Le pays ne peut se passer de l'aide internationale, actuellement gelée.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Gazette de la Grande Ile, La Vérité (Madagascar), Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), L'Express Maurice, Actualité de Mayotte, Sobika, TopMada, Mydago, Times of Madagascar, gasytatanindrazana, Clicanoo (Réunion), Exprimanoo (Réunion), Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, PANA, APA, Xinhua, IRIN, Afrik.com, Les Afriques, Courrier international, RFI, TV5 Monde, France-diplomatie, blog d'Alain Rajaonarivony, blog Malagasy aho, OMS, Continentalnews.fr, impactnews.mu, DNA, IFEX.org, Topchretein.com, JDD

Taux de change : au 29/05/2009, 1 euro = 2703 Ariary (cours pondéré)
Au 31/01/2009, le cours était encore inférieur à 2500 Ar pour 1 euro.

Les revues de presse des mois antérieurs sont consultables sur le Blog

<http://justmad.canalblog.com/>

DROITS DE L'HOMME à MADAGASCAR

Vous pouvez vous y abonner

Le Blog propose en outre une sélection d'analyses et de libres opinions
parus dans la presse malgache